



PRÉFET DE L'HERAULT

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement Occitanie

Direction de l'Écologie

Affaire suivie par : Luis De Sousa
Téléphone : 04.34.46.66.57

Courriel : luis.de-sousa@developpement-durable.gouv.fr
R. 2020/21

Montpellier, le 21 Février 2020

Le Préfet de l'Hérault

À

SAS Parc éolien de la Vallée de l'Hérault
Coeur Défense, Tour B
100 Esplanade du Général de Gaulle
92932 Paris La Défense

Objet : Courrier en RAR - notification d'un rapport de manquement administratif

P.J. : Rapport de manquement administratif relatif à l'impact persistant et significatif sur les espèces protégées des parcs éoliens du Causse d'Aumelas en l'absence de dérogation (CE art. L411-2)

Votre société exploite les parcs éoliens du Causse d'Aumelas.

Un agent de la DREAL en charge des espèces protégées a analysé les résultats des suivis de mortalité d'oiseaux et de chiroptères établis par la Ligue de Protection des Oiseaux de l'Hérault de 2010 à 2019 sur l'ensemble des parcs éoliens du Causse d'Aumelas.

Cette analyse finalisée le 18 novembre 2019 conclut que, malgré des mesures de réduction prescrites par arrêté préfectoral du 9 juillet 2014, des mortalités persistantes et significatives d'espèces d'oiseaux et de chiroptères protégées demeurent constatées. Ces mortalités doivent faire l'objet d'une dérogation espèces protégées que votre société n'a pas sollicitée à ce jour.

En conséquence, vous trouverez ci-joint le rapport de manquement administratif formalisant ces constatations.

Conformément aux dispositions de l'article L171-6 du code de l'environnement, vous disposez d'un délai de 1 mois pour faire valoir vos observations écrites relatives aux constatations mentionnées voire tout élément attestant de l'éventuelle mise en conformité opérée d'initiative depuis l'intervention de ce contrôle. Je vous informe qu'à l'issue de ce délai, vous vous exposez à une mise en demeure de vous conformer à vos obligations.

Le Préfet

Jacques WITKOWSKI



PRÉFET DE L'HERAULT

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement Occitanie

Direction de l'Écologie

Affaire suivie par : Luis De Sousa
Téléphone : 04.34.46.66.57

Courriel : luis.de-sousa@developpement-durable.gouv.fr
Ref. 2020/21

Montpellier, le 21 février 2020

Le Préfet de l'Hérault

à

SAS Parc éolien de la Conque
Coeur Défense Tour B
100 Esplanade du Général de Gaulle
92932 Paris La Défense

Objet : Courrier en RAR - notification d'un rapport de manquement administratif

P.J. : Rapport de manquement administratif relatif à l'impact persistant et significatif sur les espèces protégées des parcs éoliens du Causse d'Aumelas en l'absence de dérogation (CE art. L411-2)

Votre société exploite les parcs éoliens du Causse d'Aumelas.

Un agent de la DREAL en charge des espèces protégées a analysé les résultats des suivis de mortalité d'oiseaux et de chiroptères établis par la Ligue de Protection des Oiseaux de l'Hérault de 2010 à 2019 sur l'ensemble des parcs éoliens du Causse d'Aumelas.

Cette analyse finalisée le 18 novembre 2019 conclut que, malgré des mesures de réduction prescrites par arrêté préfectoral du 9 juillet 2014, des mortalités persistantes et significatives d'espèces d'oiseaux et de chiroptères protégées demeurent constatées. Ces mortalités doivent faire l'objet d'une dérogation espèces protégées que votre société n'a pas sollicitée à ce jour.

En conséquence, vous trouverez ci-joint le rapport de manquement administratif formalisant ces constatations.

Conformément aux dispositions de l'article L171-6 du code de l'environnement, vous disposez d'un délai de 1 mois pour faire valoir vos observations écrites relatives aux constatations mentionnées voire tout élément attestant de l'éventuelle mise en conformité opérée d'initiative depuis l'intervention de ce contrôle. Je vous informe qu'à l'issue de ce délai, vous vous exposez à une mise en demeure de vous conformer à vos obligations.

Le Préfet

Jacques WITKOWSKI



PRÉFET DE L'HERAULT

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement Occitanie

Direction de l'Écologie

Affaire suivie par : Luis De Sousa
Téléphone : 04.34.46.66.57

Courriel : luis.de-sousa@developpement-durable.gouv.fr

Ref. 2020/21

Montpellier, le 21 février 2020

Le Préfet de l'Hérault

à

SAS Parc éolien des 3 frères
Coeur Défense, Tour B
100 Esplanade du Général de Gaulle
92932 Paris La Défense

Objet : Courrier en RAR - notification d'un rapport de manquement administratif

P.J. : Rapport de manquement administratif relatif à l'impact persistant et significatif sur les espèces protégées des parcs éoliens du Causse d'Aumelas en l'absence de dérogation (CE art. L411-2)

Votre société exploite les parcs éoliens du Causse d'Aumelas.

Un agent de la DREAL en charge des espèces protégées a analysé les résultats des suivis de mortalité d'oiseaux et de chiroptères établis par la Ligue de Protection des Oiseaux de l'Hérault de 2010 à 2019 sur l'ensemble des parcs éoliens du Causse d'Aumelas.

Cette analyse finalisée le 18 novembre 2019 conclut que, malgré des mesures de réduction prescrites par arrêté préfectoral du 9 juillet 2014, des mortalités persistantes et significatives d'espèces d'oiseaux et de chiroptères protégées demeurent constatées. Ces mortalités doivent faire l'objet d'une dérogation espèces protégées que votre société n'a pas sollicitée à ce jour.

En conséquence, vous trouverez ci-joint le rapport de manquement administratif formalisant ces constatations.

Conformément aux dispositions de l'article L171-6 du code de l'environnement, vous disposez d'un délai de 1 mois pour faire valoir vos observations écrites relatives aux constatations mentionnées voire tout élément attestant de l'éventuelle mise en conformité opérée d'initiative depuis l'intervention de ce contrôle. Je vous informe qu'à l'issue de ce délai, vous vous exposez à une mise en demeure de vous conformer à vos obligations.

Le Préfet

Jacques WITKOWSKI



PRÉFET DE L'HERAULT

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement Occitanie

Direction de l'Ecologie

Affaire suivie par : Luis De Sousa
Téléphone : 04.34.46.66.57

Courriel : luis.de-sousa@developpement-durable.gouv.fr

Ref. 2020/21

Montpellier, le 21 février 2020

Le Préfet de l'Hérault

à

SAS Parc éolien de la Petite Moure
Coeur Défense, Tour B
100 Esplanade du Général de Gaulle
92932 Paris La Défense

Objet : Courrier en RAR - notification d'un rapport de manquement administratif

P.J. : Rapport de manquement administratif relatif à l'impact persistant et significatif sur les espèces protégées des parcs éoliens du Causse d'Aumelas en l'absence de dérogation (CE art. L411-2)

Votre société exploite les parcs éoliens du Causse d'Aumelas.

Un agent de la DREAL en charge des espèces protégées a analysé les résultats des suivis de mortalité d'oiseaux et de chiroptères établis par la Ligue de Protection des Oiseaux de l'Hérault de 2010 à 2019 sur l'ensemble des parcs éoliens du Causse d'Aumelas.

Cette analyse finalisée le 18 novembre 2019 conclut que, malgré des mesures de réduction prescrites par arrêté préfectoral du 9 juillet 2014, des mortalités persistantes et significatives d'espèces d'oiseaux et de chiroptères protégées demeurent constatées. Ces mortalités doivent faire l'objet d'une dérogation espèces protégées que votre société n'a pas sollicitée à ce jour.

En conséquence, vous trouverez ci-joint le rapport de manquement administratif formalisant ces constatations.

Conformément aux dispositions de l'article L171-6 du code de l'environnement, vous disposez d'un délai de 1 mois pour faire valoir vos observations écrites relatives aux constatations mentionnées voire tout élément attestant de l'éventuelle mise en conformité opérée d'initiative depuis l'intervention de ce contrôle. Je vous informe qu'à l'issue de ce délai, vous vous exposez à une mise en demeure de vous conformer à vos obligations.

Le Préfet

Jacques WOTYNSKI



PRÉFET DE L'HERAULT

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement Occitanie

Direction de l'Ecologie

Affaire suivie par : Luis De Sousa
Téléphone : 04.34.46.66.57

Courriel : luis.de-sousa@developpement-durable.gouv.fr

Ref. 2020/21

Montpellier, le 21 février 2020

Le Préfet de l'Hérault

à

SAS Parc éolien du Nipleau
Coeur Défense, Tour B
100 Esplanade du Général de Gaulle
92932 Paris La Défense

Objet : Courrier en RAR - notification d'un rapport de manquement administratif

P.J. : Rapport de manquement administratif relatif à l'impact persistant et significatif sur les espèces protégées des parcs éoliens du Causse d'Aumelas en l'absence de dérogation (CE art. L411-2)

Votre société exploite les parcs éoliens du Causse d'Aumelas.

Un agent de la DREAL en charge des espèces protégées a analysé les résultats des suivis de mortalité d'oiseaux et de chiroptères établis par la Ligue de Protection des Oiseaux de l'Hérault de 2010 à 2019 sur l'ensemble des parcs éoliens du Causse d'Aumelas.

Cette analyse finalisée le 18 novembre 2019 conclut que, malgré des mesures de réduction prescrites par arrêté préfectoral du 9 juillet 2014, des mortalités persistantes et significatives d'espèces d'oiseaux et de chiroptères protégées demeurent constatées. Ces mortalités doivent faire l'objet d'une dérogation espèces protégées que votre société n'a pas sollicitée à ce jour.

En conséquence, vous trouverez ci-joint le rapport de manquement administratif formalisant ces constatations.

Conformément aux dispositions de l'article L171-6 du code de l'environnement, vous disposez d'un délai de 1 mois pour faire valoir vos observations écrites relatives aux constatations mentionnées voire tout élément attestant de l'éventuelle mise en conformité opérée d'initiative depuis l'intervention de ce contrôle. Je vous informe qu'à l'issue de ce délai, vous vous exposez à une mise en demeure de vous conformer à vos obligations.

Le Préfet

Jacques WATKOWSKI



PRÉFET DE L'HERAULT

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement Occitanie

Direction de l'Ecologie

Affaire suivie par : Luis De Sousa
Téléphone : 04 34 46 66 57

Courriel : luis.de-sousa@developpement-durable.gouv.fr

Ref. 2020/21

Montpellier, le 21 février 2020

Le Préfet de l'Hérault

à

M. David Augcix
Société EDF Renouvelables
100 Esplanade du Gal de Gaulle
lieu-dit Cour Défense – Tour B
92932 PARIS LA DEFENSE

Objet : Courrier en RAR - notification d'un rapport de manquement administratif

P.J. : Rapport de manquement administratif relatif à l'impact persistant et significatif sur les espèces protégées des parcs éoliens du Causse d'Aumelas en l'absence de dérogation (CE art. L411-2)

Votre société exploite les parcs éoliens du Causse d'Aumelas.

Un agent de la DREAL en charge des espèces protégées a analysé les résultats des suivis de mortalité d'oiseaux et de chiroptères établis par la Ligue de Protection des Oiseaux de l'Hérault de 2010 à 2019 sur l'ensemble des parcs éoliens du Causse d'Aumelas.

Cette analyse finalisée le 18 novembre 2019 conclut que, malgré des mesures de réduction prescrites par arrêté préfectoral du 9 juillet 2014, des mortalités persistantes et significatives d'espèces d'oiseaux et de chiroptères protégées demeurent constatées. Ces mortalités doivent faire l'objet d'une dérogation espèces protégées que votre société n'a pas sollicitée à ce jour.

En conséquence, vous trouverez ci-joint le rapport de manquement administratif formalisant ces constatations.

Conformément aux dispositions de l'article L171-6 du code de l'environnement, vous disposez d'un délai de 1 mois pour faire valoir vos observations écrites relatives aux constatations mentionnées voire tout élément attestant de l'éventuelle mise en conformité opérée d'initiative depuis l'intervention de ce contrôle. Je vous informe qu'à l'issue de ce délai, vous vous exposez à une mise en demeure de vous conformer à vos obligations.

Le Préfet

Jacques WITKOWSKI



PRÉFET DE L'HERAULT

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement Occitanie

Direction de l'Ecologie

Affaire suivie par : Luis De Sousa
Téléphone : 04.34.46.66.57

Courriel : luis.de-sousa@developpement-durable.gouv.fr

Réq. 20/21

Montpellier, le 21 février 2020

Le Préfet de l'Hérault

à

SAS Parc éolien de la Pierre
Coeur Défense, Tour B
100 Esplanade du Général de Gaulle
92932 Paris La Défense

Objet : Courrier en RAR - notification d'un rapport de manquement administratif

P.J. : Rapport de manquement administratif relatif à l'impact persistant et significatif sur les espèces protégées des parcs éoliens du Causse d'Aumelas en l'absence de dérogation (CE art. L411-2)

Votre société exploite les parcs éoliens du Causse d'Aumelas.

Un agent de la DREAL en charge des espèces protégées a analysé les résultats des suivis de mortalité d'oiseaux et de chiroptères établis par la Ligue de Protection des Oiseaux de l'Hérault de 2010 à 2019 sur l'ensemble des parcs éoliens du Causse d'Aumelas.

Cette analyse finalisée le 18 novembre 2019 conclut que, malgré des mesures de réduction prescrites par arrêté préfectoral du 9 juillet 2014, des mortalités persistantes et significatives d'espèces d'oiseaux et de chiroptères protégées demeurent constatées. Ces mortalités doivent faire l'objet d'une dérogation espèces protégées que votre société n'a pas sollicitée à ce jour.

En conséquence, vous trouverez ci-joint le rapport de manquement administratif formalisant ces constatations.

Conformément aux dispositions de l'article L171-6 du code de l'environnement, vous disposez d'un délai de 1 mois pour faire valoir vos observations écrites relatives aux constatations mentionnées voire tout élément attestant de l'éventuelle mise en conformité opérée d'initiative depuis l'intervention de ce contrôle. Je vous informe qu'à l'issue de ce délai, vous vous exposez à une mise en demeure de vous conformer à vos obligations.

Le Préfet

Jacques Vassier



PRÉFET DE L'HERAULT

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement Occitanie

Direction de l'Ecologie

Affaire suivie par : Luis De Sousa
Téléphone : 04.34.46.66.57

Courriel : luis-de-sousa@developpement-durable.gouv.fr

Ref. 2020/21

Montpellier, le 21 février 2020

Le Préfet de l'Hérault

à

SAS Plein Vent Aumelas Clitourps
Coeur Défense, Tour B
100 Esplanade du Général de Gaulle
92932 Paris La Défense

Objet : Courrier en RAR - notification d'un rapport de manquement administratif

P.J. : Rapport de manquement administratif relatif à l'impact persistant et significatif sur les espèces protégées des parcs éoliens du Causse d'Aumelas en l'absence de dérogation (CE art. L411-2)

Votre société exploite les parcs éoliens du Causse d'Aumelas.

Un agent de la DREAL en charge des espèces protégées a analysé les résultats des suivis de mortalité d'oiseaux et de chiroptères établis par la Ligue de Protection des Oiseaux de l'Hérault de 2010 à 2019 sur l'ensemble des parcs éoliens du Causse d'Aumelas.

Cette analyse finalisée le 18 novembre 2019 conclut que, malgré des mesures de réduction prescrites par arrêté préfectoral du 9 juillet 2014, des mortalités persistantes et significatives d'espèces d'oiseaux et de chiroptères protégées demeurent constatées. Ces mortalités doivent faire l'objet d'une dérogation espèces protégées que votre société n'a pas sollicitée à ce jour.

En conséquence, vous trouverez ci-joint le rapport de manquement administratif formalisant ces constatations.

Conformément aux dispositions de l'article L171-6 du code de l'environnement, vous disposez d'un délai de 1 mois pour faire valoir vos observations écrites relatives aux constatations mentionnées voire tout élément attestant de l'éventuelle mise en conformité opérée d'initiative depuis l'intervention de ce contrôle. Je vous informe qu'à l'issue de ce délai, vous vous exposez à une mise en demeure de vous conformer à vos obligations.

Le Préfet

Jacques LAFONT



Rapport de manquement administratif

Direction Régionale de l'Environnement
de l'Aménagement et du Logement Occitanie

Direction Écologie,
Division Biodiversité Méditerranéenne et Continentale
520 allée Henri II de Montmorency,
34 064 Montpellier Cedex 02

Affaire suivie par : Luis De Sousa
Tel : 04 34 46 66 57
luis.de-sousa@developpement-durable.gouv.fr

VU le code de l'environnement, notamment les articles L171-6, L411-1 et 2 ;

VU l'arrêté du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ;

VU le Permis de Construire n° PC3401601C0014 délivré par le Préfet de l'Hérault en date du 10 septembre 2002, pour la construction d'un parc de 11 éoliennes [La conque, éoliennes E1 à E5 et E11 et Quatre Bornes, éoliennes E6 à E10], sur la commune d'Aumelas, à la société Energies du Midi, demeurant 19 rue Martin Luther King, 34500 BEZIERS, représentée par David Augeix, suite à la demande d'autorisation déposée le 12/12/2001 ;

VU le Permis de Construire n° PC3421306V0015 délivré par le Préfet de l'Hérault en date du 31 juillet 2007, pour la construction du parc éolien La petite Moure [éoliennes P1 à P3] constitué de 3 éoliennes, sur la commune de Poussan, à la société SIIF Energies France, demeurant 15 place Jean Jaurès, 34500 BEZIERS, représentée par David Augeix, suite à la demande d'autorisation déposée le 26/06/2006 ;

VU le Permis de Construire n° PC3416506V0023 délivré par le Préfet de l'Hérault en date du 31 juillet 2007, pour la construction du parc éolien Les Trois frères [éoliennes M1 à M3] constitué de 3 éoliennes, sur la commune de Montbazin, à la société SIIF Energies France, demeurant 15 place Jean Jaurès, 34500 BEZIERS, représentée par David Augeix, suite à la demande d'autorisation déposée le 26/06/2006 ;

VU le Permis de Construire n° PC3434106V0028 délivré par le Préfet de l'Hérault en date du 31 juillet 2007, pour la construction du parc éolien du Nipleau constitué de 3 éoliennes [éoliennes V5 à V7], sur la commune de Villeveyrac, à la société SIIF Energies France, demeurant 15 place Jean Jaurès, 34500 BEZIERS, représentée par David Augeix, suite à la demande d'autorisation déposée le 26/06/2006 ;

VU le Permis de Construire n° PC3434106V0027 délivré par le Préfet de l'Hérault en date du 31 juillet 2007, pour la construction du parc éolien La Pierre constitué de 4 éoliennes [éoliennes V1 à V4], sur la commune de Villeveyrac, à la société SIIF Energies France, demeurant 15 place Jean Jaurès, 34500 BEZIERS, représentée par David Augeix, suite à la demande d'autorisation déposée le 26/06/2006 ;

VU le Permis de Construire n° PC03401611C0002 délivré par le Préfet de l'Hérault en date du 27 février 2012, pour la construction du parc éolien de la vallée de l'Hérault constitué de 7 éoliennes, sur la commune d'Aumelas, à la SAS Parc Eolien de la Vallée de l'Hérault [éoliennes A1 à A7], représentée par David Augeix EDF Energies Nouvelles demeurant 100 Esplanade du Général de Gaulle, lieu-dit Cour Défense – Tour B 92932 Paris la Défense, suite à la demande d'autorisation

déposée le 15/03/2011 ;

VU le courrier en date du 25/10/2012 adressé par le directeur de la DREAL Languedoc-Roussillon à M. David Augeix, Société EDF Energies Nouvelles, 100 Esplanade du Gal de Gaulle, lieu-dit Cour Défense – Tour B, 92932 PARIS LA DEFENSE, rappelant la réglementation relative aux espèces protégées et indiquant à la société qui lui appartiendra, le cas échéant de déposer un dossier de demande de dérogation aux interdictions portant sur les espèces protégées ;

VU le courrier recommandé n°1A 077 937 3221 7 en réponse au courrier du 25/10/2012, adressé par Martine Lechevalier, Directrice Gestion d'Actifs, pour la société EDF EN France – Cour Défense – Tour B, 100 Esplanade du Gal de Gaulle, 92932 PARIS LA DEFENSE concluant que « le dépôt d'un dossier de demande de dérogation à la réglementation sur les espèces protégées pour les parcs en exploitation sur le Causse d'Aumelas n'est pas requis ».

VU l'arrêté préfectoral complémentaire n°2014-I-218 délivré le 09 juillet 2014 par le préfet de l'Hérault, portant prescriptions complémentaires au titre des installations classées pour la protection de l'environnement pour le parc éolien La Conque à Aumelas, dont le titulaire est la SAS Parc éolien de la Conque, dont le siège social est situé Coeur Défense, Tour B, 100 Esplanade du Général de Gaulle, 92932 Paris La Défense ;

VU l'arrêté préfectoral complémentaire n°2014-I-217 délivré le 09 juillet 2014 par le préfet de l'Hérault, portant prescriptions complémentaires au titre des installations classées pour la protection de l'environnement pour le parc éolien Quatre Bornes à Aumelas, dont le titulaire est la SAS Plein Vent Aumelas Clitourps, filiale du groupe EDF Energies Nouvelles, dont le siège social est situé Coeur Défense, Tour B, 100 Esplanade du Général de Gaulle, 92932 Paris La Défense ;

VU l'arrêté préfectoral complémentaire n°2014-I-216 délivré le 09 juillet 2014 par le préfet de l'Hérault, portant prescriptions complémentaires au titre des installations classées pour la protection de l'environnement pour le parc éolien Nipleau à Villeveyrac, dont le titulaire est la SAS Parc éolien du Nipleau, filiale du groupe EDF Energies Nouvelles, dont le siège social est situé Coeur Défense, Tour B, 100 Esplanade du Général de Gaulle, 92932 Paris La Défense ;

VU l'arrêté préfectoral complémentaire n°2014-I-215 délivré le 09 juillet 2014 par le préfet de l'Hérault, portant prescriptions complémentaires au titre des installations classées pour la protection de l'environnement pour le parc éolien La Pierre à Villeveyrac, dont le titulaire est la SAS Parc éolien de la Pierre, filiale du groupe EDF Energies Nouvelles, dont le siège social est situé Coeur Défense, Tour B, 100 Esplanade du Général de Gaulle, 92932 Paris La Défense ;

VU l'arrêté préfectoral complémentaire n°2014-I-214 délivré le 09 juillet 2014 par le préfet de l'Hérault, portant prescriptions complémentaires au titre des installations classées pour la protection de l'environnement pour le parc éolien La Petite Moure à Poussan, dont le titulaire est la SAS Parc éolien de la Petite Moure, filiale du groupe EDF Energies Nouvelles, dont le siège social est situé Coeur Défense, Tour B, 100 Esplanade du Général de Gaulle, 92932 Paris La Défense ;

VU l'arrêté préfectoral complémentaire n°2014-I-213 délivré le 09 juillet 2014 par le préfet de l'Hérault, portant prescriptions complémentaires au titre des installations classées pour la protection de l'environnement pour le parc éolien des trois frères à Montbazin, dont le titulaire est la SAS Parc éolien des 3 frères, filiale du groupe EDF Energies Nouvelles, dont le siège social est situé Coeur Défense, Tour B, 100 Esplanade du Général de Gaulle, 92932 Paris La Défense ;

VU l'arrêté préfectoral complémentaire n°2014-I-212 délivré le 09 juillet 2014 par le préfet de l'Hérault, portant prescriptions complémentaires au titre des installations classées pour la protection de l'environnement pour le parc éolien La Vallée de l'Hérault à Aumelas, dont le titulaire est la SAS Parc éolien de la Vallée de l'Hérault, filiale du groupe EDF Energies Nouvelles, dont le siège social est situé Coeur Défense, Tour B, 100 Esplanade du Général de Gaulle, 92932 Paris La Défense ;

VU les rapports d'activité annuels établis par la Ligue de Protection des Oiseaux de l'Hérault, dans le cadre du « Projet de gestion des habitats d'oiseaux sur le Causse d'Aumelas et la Montagne de la Moure » avec le soutien financier de la société EDF Energies Nouvelles et ou celui des SAS "La Pierre", "Nipleau", "Trois Frères", "Petite Moure", "Vallée de l'Hérault", "La Conque" et "Plein Vent Aumelas-Clitourps", établis respectivement en janvier 2011 pour l'année 2010, février 2012 pour l'année 2011, mars 2013 pour l'année 2012, juin 2014 pour l'année 2013, juin 2015 pour l'année 2014,

mai 2016 pour l'année 2015, mars 2017 pour l'année 2016, janvier 2018 pour l'année 2017, non daté pour l'année 2018 ;

VU le « Rapport de données brutes mortalité Faucon crécerellette par collision éolienne – PNA Faucon Crécerellette » daté du 20 septembre 2019, résultant du suivi assuré dans le cadre de la convention entre les SAS "La Pierre ", "Nipleau", " Trois Frères ", "Petite Moure", "Vallée de l'Hérault ", "La Conque" et "Plein Vent Aumelas-Clitourps", représentées par EDF-EN France, et la LPO 34 ;

Nous soussignés

Nous soussignés, Monsieur DE SOUSA Luis, Ingénieur de l'Agriculture et de l'Environnement, chargé de mission espèces protégées, affecté à des missions de contrôle de police de la nature à la Division Biodiversité Méditerranéenne et Continentale de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Occitanie, déclare avoir effectué un contrôle sur pièces des documents visés ci-dessus du 07 au 18 novembre 2019.

Constatation

Description du parc et sa construction

Les 11 éoliennes des parcs La Conque et Quatre Bornes sont construites depuis 2006.

Les 13 éoliennes des parcs La petite Moure, Les Trois Frères, Nipleau, La Pierre sont construites depuis 2009.

Les 7 éoliennes du parc Vallée de l'Hérault sont construites depuis 2014.

L'ensemble de ces éoliennes constitue une entité de 31 éoliennes, gérée par EDF Energies Nouvelles pour des sociétés distinctes propriétaires de chaque parc éolien. Etant situées dans un contexte écologique similaire et faisant l'objet d'un suivi global par la Ligue pour la Protection des Oiseaux de l'Hérault, pour compte d'EDF Energie nouvelles et des SAS propriétaires, cet ensemble de 31 éoliennes doit être traité ci-après comme un parc éolien de 31 éoliennes.

Les suivis de mortalité réalisés de 2015 à 2019 portent sur l'ensemble des 31 éoliennes. Les suivis réalisés de 2010 à 2013 portent sur les 24 éoliennes numérotées E1 à E11, M1 à M3, P1 à P3, V1 à V7. Les 7 éoliennes numérotées A1 à A7 ont été suivies sur une partie de l'année 2014, avec les 24 autres éoliennes suivies antérieurement.

Description de la mise en œuvre des dispositifs DT-Bird prescrits

Les AP complémentaires au titre des ICPE susvisés prescrivent la mise en œuvre progressive du dispositif de détection, effarouchement et arrêt des éoliennes nommé DT-Bird avec le phasage suivant :

- sans délai, à compter du 9 juillet 2014 : 12 éoliennes V1 à V3, M2, P2, A1 à A7 ;
- au plus tard le 1^{er} mars 2015 : 5 éoliennes V5, E2, E5, E7, E10 ;
- au plus tard le 1^{er} mars 2016 : 5 éoliennes V4, M1, M3, P1, P3 ;
- au plus tard le 1^{er} mars 2017 : 9 éoliennes V6, V7, E1, E3, E4, E6, E8, E9, E11.

Par conséquent, à compter du 1^{er} mars 2017, l'ensemble des éoliennes est réputé être équipé de ce dispositif.

Cas de mortalité d'espèces protégées – analyse globale

Une synthèse de l'ensemble des cas signalés de mortalité de 2010 à 2019 sur l'ensemble des éoliennes des parcs éoliens du causse d'Aumelas référencés dans les arrêtés ICPE ci-dessus a été faite et figure en PJ. A noter que pour 2019, seuls les cas de mortalité de busard cendré et faucon crécerellette sont à ce jour connus de la DREAL, les cas concernant d'autres espèces n'ayant pas été encore transmis dans le bilan annuel. Le bilan est donc incomplet pour 2019.

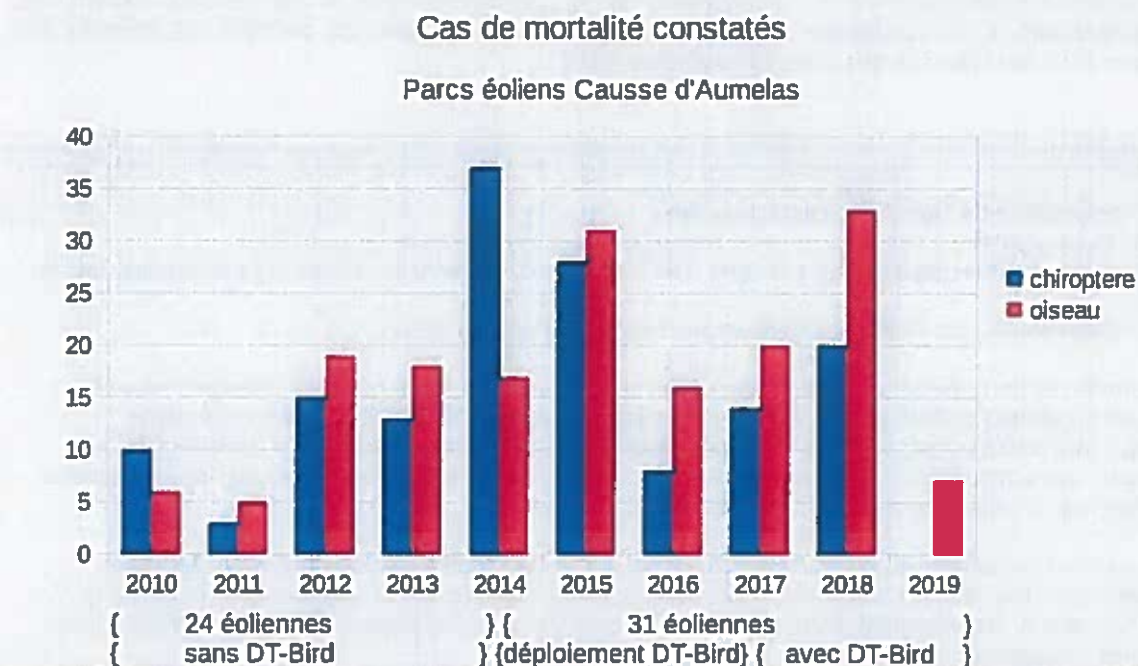
Au total 320 cas de mortalité d'espèces d'oiseaux ou de chiroptères sont recensés sur cette période de 10 ans, dont 172 oiseaux et 148 chauves-souris. Parmi ces spécimens récoltés, 230 sont identifiés à l'espèce (72%) dont 165 oiseaux (96%) de 28 espèces dont 24 protégées et 65 chauves-souris (44%) de 7 espèces protégées.

On peut d'ores et déjà en déduire un déficit de moyen pour déterminer l'espèce concernée parmi les chiroptères, ce qui induit un fort biais dans l'estimation de la gravité des impacts.

Parmi les 165 spécimens d'oiseaux récoltés et identifiés à l'espèce, 49 (30%) concernent des espèces menacées (VU), 61 (37%) des espèces quasi menacées et 55 des espèces non menacées (33%). Parmi les 65 spécimens de chiroptères récoltés et identifiés à l'espèce, 25 (38%) concernent des espèces quasi menacées et 40 des espèces non menacées (62%).

Enfin, comme l'indiquent les rapports annuels de la LPO, l'application des méthodes d'estimation de la mortalité réelle, tenant compte des biais dus à l'efficacité de l'observateur, la persistance des cadavres et la surface accessible, impliquent un facteur correctif d'au moins x 3 à appliquer sur les mortalités constatées. Les mortalités réelles sont donc au moins trois fois supérieures aux chiffres indiqués dans le présent rapport.

La chronologie des constats de mortalité par année est indiquée, toutes espèces confondues, sur le graphique suivant.

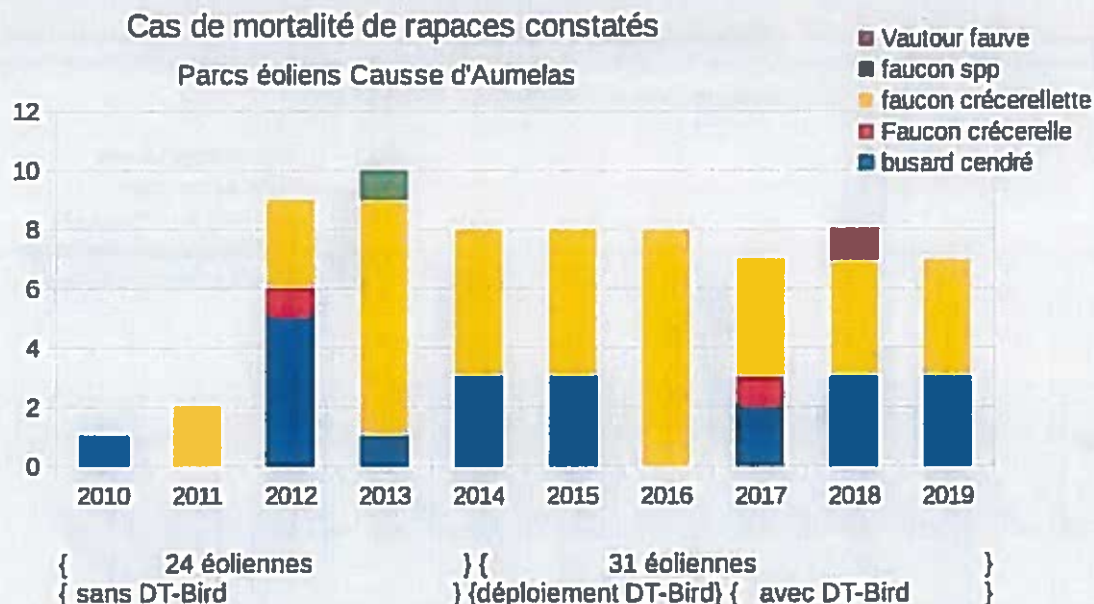


NB : l'année 2019 n'est pas comparable aux années précédentes, l'ensemble des données n'étant pas encore transmises par EDF EN à la date de rédaction du présent rapport.

Il ressort de cette analyse que malgré les engagements pris par le développeur dans ses études d'impacts et les prescriptions établies dans les arrêtés de prescriptions complémentaires pris au titre de la réglementation relative aux ICPE, les mortalités d'espèces d'oiseaux et de chiroptères demeurent significatives.

Cas de mortalités de rapaces – efficacité du dispositif de réduction de mortalité DT-Bird

Le système DT-Bird visant en particulier dans le cas présent les rapaces, notamment le faucon crécerellette et le busard cendré, l'analyse de la chronologie des cas de mortalité de rapaces par rapport à la mise en place de DT-Bird est présentée sur le graphique suivant :



Compte-tenu du niveau des mortalités d'oiseaux avec ou sans DT-Bird, l'efficacité du système pour éviter les mortalités des espèces visées est invalidée. Par ailleurs sa capacité à réduire efficacement le niveau de ces mortalités n'est pas établie, l'ordre de grandeur des cas de mortalité étant similaire avant, pendant ou après sa mise en place :

- en 2012-2013, sans DT-Bird, 19 cas de mortalité de rapaces pour 24 éoliennes soit 0,36 cas par an par éolienne,
- en 2015-2016, avec DT-Bird en partie déployé, 16 cas de mortalité pour 31 éoliennes soit 0,26 cas par an par éolienne,
- en 2017-2018, avec DT-Bird intégralement déployé, 15 cas de mortalité pour 31 éoliennes soit 0,24 cas par an par éolienne.

En faisant l'hypothèse que DT-Bird soit à l'origine de la diminution des cas de mortalité constatés, l'efficacité de la réduction de mortalité serait au mieux d'1 cas sur 3.

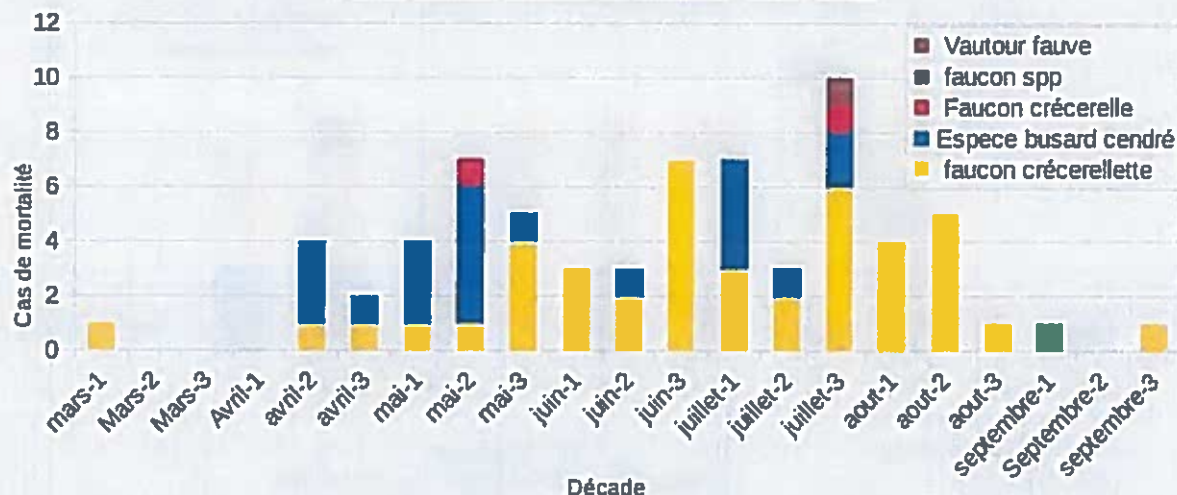
C'est pourquoi, la permanence de niveaux élevés de mortalité, en particulier pour l'espèce *Falco naumanni* – Faucon crécerellette, est considérée par le contrôleur comme le résultat d'une application insuffisante de la séquence Éviter-Réduire-Compenser, les moyens mis en œuvre s'avérant à ce jour inefficaces pour réduire le niveau de mortalité des rapaces à un niveau qualifiable d'accidentel.

Phénologie des cas de mortalité de Rapaces :

Les 68 cas de mortalité de rapaces constatés sur la période 2010-2019 sur le Causse d'Aumelas ont été recensés entre le 8 mars et le 22 septembre. Si on omet les deux cas extrêmes de début mars et fin septembre, les mortalités ont lieu entre la 2^e décade d'avril, et la 1^e décade de septembre. La période du 10 avril au 20 août concentre 95% des cas de mortalité constatés.

Cas de mortalité de rapaces

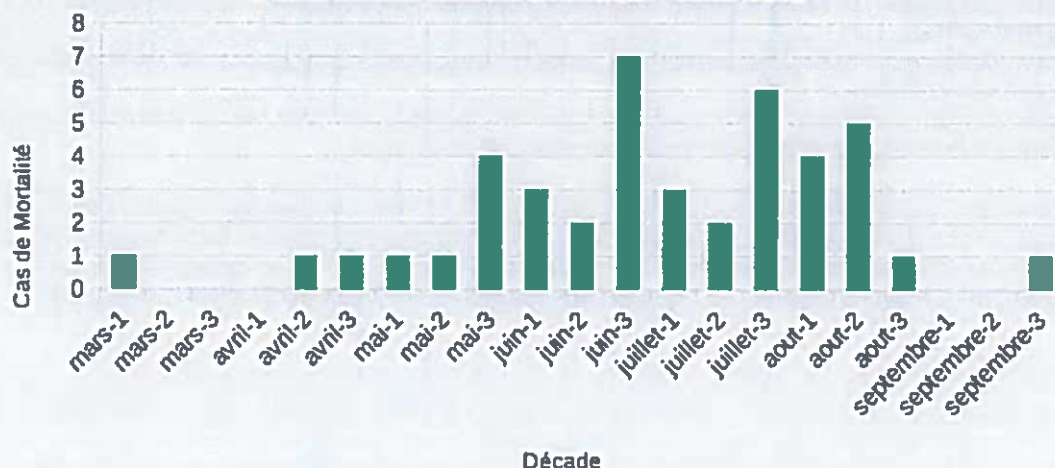
Parcs éoliens causse d'Aumelas - 2010-2019



Phénologie des cas de mortalité de Faucon crécerellette :

Cas de mortalité Faucon crécerellette

Parcs éoliens Causse d'Aumelas - 2010-2019



Les 43 cas de mortalité de faucon crécerellette constatés sur la période 2010-2019 sur le Causse d'Aumelas ont été recensés entre le 8 mars et le 22 septembre. Si on omet les deux cas extrêmes de début mars et fin septembre, les mortalités ont lieu entre la 2^e décade d'avril, et la troisième décade d'août.

La période du 20 mai au 20 août concentre 83 % des cas de mortalité constatés.

Démarche administrative de la société EDF EN ou des SAS propriétaires des parcs au regard de la réglementation relative aux espèces protégées

Nous avons pu constater qu'à ce jour, malgré le courrier de la DREAL Languedoc-Roussillon à la société EDF EN daté du 25/10/2012, aucune dérogation en application de l'article L411-2 du code de

l'environnement n'a été sollicitée par la société EDF EN et/ou par les sociétés propriétaires des parcs éoliens du causse d'Aumelas.

Décision

Compte-tenu du niveau des mortalités et de leur caractère répétitif avant et après la mise en place de mesures de réduction, (DT-Bird pour les oiseaux, bridage préventif pour les chiroptères), les mortalités d'espèces protégées des parcs éoliens du causse d'Aumelas ne peuvent être considérées comme accidentelles.

Nous constatons que l'exploitation des parcs éoliens du Causse d'Aumelas, propriétés des SAS "La Pierre", "Nipleau", "Trois Frères", "Petite Moure", "Vallée de l'Hérault", "La Conque" et "Plein Vent Aumelas-Clitourps", en l'absence de dérogation(s) aux interdictions relatives à la protection des espèces d'oiseaux et de chiroptères, est irrégulière au regard du code de l'environnement, en ce qu'elle constitue un manquement aux dispositions des articles L411-1 et 2.

Seule une dérogation à l'interdiction de détruire des espèces protégées, en application de l'article L411-2 du code de l'environnement peut permettre la poursuite de l'autorisation d'exploiter une installation classée pour la protection de l'environnement acquise pour chaque parc éolien propriété des SAS "La Pierre", "Nipleau", "Trois Frères", "Petite Moure", "Vallée de l'Hérault", "La Conque" et "Plein Vent Aumelas-Clitourps", faisant partie de l'ensemble des parcs éoliens gérés par la société EDF Energies Nouvelles sur le causse d'Aumelas.

Cette absence de dérogation espèces protégées contribue directement à la mise en œuvre insuffisante de la séquence Eviter-Réduire-Compenser, et à la permanence de niveaux de mortalités significatifs, notamment pour le faucon crécerellette.

Suites envisagées

Il est donc envisagé la prise d'un arrêté de mise en demeure pour mettre en place les mesures correctives suivantes, sous un délai maximal de 1 mois.

1 - Concernant la destruction d'espèces protégées d'oiseaux et de chiroptères, chaque société SAS "La Pierre", "Nipleau", "Trois Frères", "Petite Moure", "Vallée de l'Hérault", "La Conque" et "Plein Vent Aumelas-Clitourps" doit solliciter seule, ou conjointement l'ensemble des SAS des parcs éoliens gérés par la société EDF Energies Nouvelles une dérogation à la protection stricte des espèces, pour l'ensemble des espèces impactées directement (mortalité) ou indirectement (destruction ou altération d'habitat de repos ou de reproduction nécessaire au cycle biologique) par le parc éolien considéré.

2 - Dans l'attente de l'obtention de la dérogation espèces protégées, à titre conservatoire et pour réduire le risque de mortalité de rapaces protégées, en particulier de Faucon crécerellette – *Falco naumanni* et de busard cendré – *Circus pygargus*, chacune des 31 éoliennes de ces parcs est mise à l'arrêt 30 minutes avant l'heure légale de lever du soleil, jusqu'à 30 minutes après l'heure légale de coucher du soleil, du 10 avril au 20 août de chaque année calendaire, ce qui permettra une réduction de 95 % des cas de mortalité pour ces espèces en 4 mois et 10 jours.

La demande de dérogation aux interdictions relatives aux espèces protégées, lorsqu'elle sera sollicitée soit par EDF Energies Nouvelles pour l'ensemble des sociétés propriétaires de parcs éoliens sur le causse d'Aumelas, soit par chaque SAS "La Pierre", "Nipleau", "Trois Frères", "Petite Moure", "Vallée de l'Hérault", "La Conque" et "Plein Vent Aumelas-Clitourps", sera à instruire dans le cadre de l'article R181-46 du code de l'environnement.

Signature et transmission

Le présent rapport est transmis simultanément à la société EDF Energies Nouvelles et à chaque SAS sus-visée, qui sont invitées à faire part de leurs observations sous 15 jours.

Fait, clos et retranscrit, le 18 novembre 2019 à 17h45 à Montpellier

L'instructeur



Luis De Sousa

Annexes :

- 1 – Liste chronologique des cas de mortalité pour l'ensemble des SAS des parcs éoliens du Causse d'Aumelas
- 2 - Liste des cas de mortalité triés par SAS des parcs éoliens du Causse d'Aumelas, puis triés par date de découverte

Ann 1

Date	Eolienne	Espèce	SAS	statut UICN France	taxon
23/07/2014	A7	martinet noir	Bosc Viel-Nipleau / Vallée de l'Hérault	NT	oiseau
29/08/2014	A1	chiroptère sp	Bosc Viel-Nipleau / Vallée de l'Hérault	IND	chiroptere
11/09/2014	A3	chiroptère sp	Bosc Viel-Nipleau / Vallée de l'Hérault	IND	chiroptere
15/09/2014	A6	chiroptère sp	Bosc Viel-Nipleau / Vallée de l'Hérault	IND	chiroptere
15/09/2014	A1	chiroptère sp	Bosc Viel-Nipleau / Vallée de l'Hérault	IND	chiroptere
15/09/2014	A1	chiroptère sp	Bosc Viel-Nipleau / Vallée de l'Hérault	IND	chiroptere
15/09/2014	A3	chiroptère sp	Bosc Viel-Nipleau / Vallée de l'Hérault	IND	chiroptere
22/09/2014	A5	chiroptère sp	Bosc Viel-Nipleau / Vallée de l'Hérault	IND	chiroptere
22/09/2014	A2	chiroptère sp	Bosc Viel-Nipleau / Vallée de l'Hérault	IND	chiroptere
06/10/2014	A7	chiroptère sp	Bosc Viel-Nipleau / Vallée de l'Hérault	IND	chiroptere
06/10/2014	A7	chiroptère sp	Bosc Viel-Nipleau / Vallée de l'Hérault	IND	chiroptere
06/10/2014	A7	chiroptère sp	Bosc Viel-Nipleau / Vallée de l'Hérault	IND	chiroptere
06/10/2014	A7	chiroptère sp	Bosc Viel-Nipleau / Vallée de l'Hérault	IND	chiroptere
09/10/2014	A6	noctule de leisler	Bosc Viel-Nipleau / Vallée de l'Hérault	NT	chiroptere
24/10/2014	A4	chiroptère sp	Bosc Viel-Nipleau / Vallée de l'Hérault	IND	chiroptere
01/10/2015	A4	pipistrelle sp	Bosc Viel-Nipleau / Vallée de l'Hérault	IND	chiroptere
01/10/2015	A3	pipistrelle sp	Bosc Viel-Nipleau / Vallée de l'Hérault	IND	chiroptere
07/05/2015	A3	Pouillot sp.	Bosc Viel-Nipleau / Vallée de l'Hérault	IND	oiseau
07/09/2015	A2	Noctule de leisler	Bosc Viel-Nipleau / Vallée de l'Hérault	NT	chiroptere
13/10/2015	A5	Etourneau sansonnet	Bosc Viel-Nipleau / Vallée de l'Hérault	LC	oiseau
13/10/2015	A5	pipistrelle sp	Bosc Viel-Nipleau / Vallée de l'Hérault	IND	chiroptere
13/10/2015	A5	Roitelet à triple bandeau	Bosc Viel-Nipleau / Vallée de l'Hérault	LC	oiseau
13/10/2015	A4	pipistrelle sp	Bosc Viel-Nipleau / Vallée de l'Hérault	IND	chiroptere
13/10/2015	A4	pipistrelle sp	Bosc Viel-Nipleau / Vallée de l'Hérault	IND	chiroptere
20/08/2015	A1	chiroptère sp	Bosc Viel-Nipleau / Vallée de l'Hérault	IND	chiroptere
20/08/2015	A5	chiroptère sp	Bosc Viel-Nipleau / Vallée de l'Hérault	IND	chiroptere
21/04/2015	A2	pipistrelle de Kuhl	Bosc Viel-Nipleau / Vallée de l'Hérault	LC	chiroptere
21/05/2015	A5	Pipit rousseline	Bosc Viel-Nipleau / Vallée de l'Hérault	LC	oiseau
21/09/2015	A5	pipistrelle pygmée	Bosc Viel-Nipleau / Vallée de l'Hérault	LC	chiroptere
21/09/2015	A5	pipistrelle pygmée	Bosc Viel-Nipleau / Vallée de l'Hérault	LC	chiroptere
21/10/2015	A3	pipistrelle sp	Bosc Viel-Nipleau / Vallée de l'Hérault	IND	chiroptere
27/04/2015	A6	martinet noir	Bosc Viel-Nipleau / Vallée de l'Hérault	NT	oiseau
28/05/2015	A4	Vespère de Savi	Bosc Viel-Nipleau / Vallée de l'Hérault	LC	chiroptere
28/09/2015	A3	Linotte mélodieuse	Bosc Viel-Nipleau / Vallée de l'Hérault	VU	oiseau
29/06/2015	A2	Rougequeue noir	Bosc Viel-Nipleau / Vallée de l'Hérault	LC	oiseau
29/07/2015	A5	faucou crécerellette	Bosc Viel-Nipleau / Vallée de l'Hérault	VU	oiseau
30/10/2015	A2	perdrix rouge	Bosc Viel-Nipleau / Vallée de l'Hérault	LC	oiseau
30/10/2015	A2	perdrix rouge	Bosc Viel-Nipleau / Vallée de l'Hérault	LC	oiseau
31/07/2015	A5	martinet noir	Bosc Viel-Nipleau / Vallée de l'Hérault	NT	oiseau
31/08/2015	A4	pipistrelle pygmée	Bosc Viel-Nipleau / Vallée de l'Hérault	LC	chiroptere
31/08/2015	A4	pipistrelle pygmée	Bosc Viel-Nipleau / Vallée de l'Hérault	LC	chiroptere
31/08/2015	A4	perdrix rouge	Bosc Viel-Nipleau / Vallée de l'Hérault	LC	oiseau
01/04/2016	A5	Fauvette passerinette	Bosc Viel-Nipleau / Vallée de l'Hérault	LC	oiseau
03/06/2016	A2	faucou crécerellette	Bosc Viel-Nipleau / Vallée de l'Hérault	VU	oiseau
04/10/2016	A3	Noctule de Leisler	Bosc Viel-Nipleau / Vallée de l'Hérault	NT	chiroptere
06/06/2016	A5	Bruant proyer	Bosc Viel-Nipleau / Vallée de l'Hérault	LC	oiseau
08/09/2016	A4	pipistrelle pygmée	Bosc Viel-Nipleau / Vallée de l'Hérault	LC	chiroptere
17/04/2016	A6	Hypolaïs polyglotte	Bosc Viel-Nipleau / Vallée de l'Hérault	LC	oiseau
19/04/2016	A4	pipistrelle pygmée	Bosc Viel-Nipleau / Vallée de l'Hérault	LC	chiroptere
01/06/2017	A1	pipistrelle sp	Bosc Viel-Nipleau / Vallée de l'Hérault	IND	chiroptere
12/06/2017	A2	busard cendré	Bosc Viel-Nipleau / Vallée de l'Hérault	NT	oiseau
13/04/2017	A3	faucou crécerellette	Bosc Viel-Nipleau / Vallée de l'Hérault	VU	oiseau
16/10/2017	A2	Etourneau sansonnet	Bosc Viel-Nipleau / Vallée de l'Hérault	LC	oiseau
20/10/2017	A7	pipistrelle sp	Bosc Viel-Nipleau / Vallée de l'Hérault	IND	chiroptere
23/03/2017	A5	Roitelet à triple bandeau	Bosc Viel-Nipleau / Vallée de l'Hérault	LC	oiseau

Date	Eolienne	Espèce	SAS	statut UICN France	taxon
23/05/2017	A4	Noctule de Leisler	Bosc Viel-Nipleau / Vallée de l'Hérault	NT	chiroptère
24/07/2017	A7	faucon crécerellette	Bosc Viel-Nipleau / Vallée de l'Hérault	VU	oiseau
31/07/2017	A4	martinet noir	Bosc Viel-Nipleau / Vallée de l'Hérault	NT	oiseau
05/03/2018	A1	Bruant proyer	Bosc Viel-Nipleau / Vallée de l'Hérault	LC	oiseau
12/03/2018	A3	Bergeronnette grise	Bosc Viel-Nipleau / Vallée de l'Hérault	LC	oiseau
19/03/2018	A3	perdrix rouge	Bosc Viel-Nipleau / Vallée de l'Hérault	LC	oiseau
29/03/2018	A6	Fauvette mélanocéphale	Bosc Viel-Nipleau / Vallée de l'Hérault	NT	oiseau
06/04/2018	A3	pipistrelle pygmée	Bosc Viel-Nipleau / Vallée de l'Hérault	LC	chiroptère
09/04/2018	A1	Fauvette à tête noire	Bosc Viel-Nipleau / Vallée de l'Hérault	LC	oiseau
09/04/2018	A4	martinet noir	Bosc Viel-Nipleau / Vallée de l'Hérault	NT	oiseau
27/04/2018	A2	busard cendré	Bosc Viel-Nipleau / Vallée de l'Hérault	NT	oiseau
16/05/2018	A4	passereau sp	Bosc Viel-Nipleau / Vallée de l'Hérault	IND	oiseau
22/05/2018	A6	Gobemouche noir	Bosc Viel-Nipleau / Vallée de l'Hérault	VU	oiseau
22/05/2018	A2	pipistrelle sp	Bosc Viel-Nipleau / Vallée de l'Hérault	IND	chiroptère
04/06/2018	A7	perdrix rouge	Bosc Viel-Nipleau / Vallée de l'Hérault	LC	oiseau
04/06/2018	A6	pipistrelle sp	Bosc Viel-Nipleau / Vallée de l'Hérault	IND	chiroptère
08/06/2018	A4	passereau sp	Bosc Viel-Nipleau / Vallée de l'Hérault	IND	oiseau
18/06/2018	A2	faucon crécerellette	Bosc Viel-Nipleau / Vallée de l'Hérault	VU	oiseau
25/06/2018	A6	pipistrelle sp	Bosc Viel-Nipleau / Vallée de l'Hérault	IND	chiroptère
12/07/2018	A2	pipistrelle sp	Bosc Viel-Nipleau / Vallée de l'Hérault	IND	chiroptère
30/07/2018	A5	martinet noir	Bosc Viel-Nipleau / Vallée de l'Hérault	NT	oiseau
30/07/2018	A1	Pipistrelle commune	Bosc Viel-Nipleau / Vallée de l'Hérault	NT	chiroptère
30/07/2018	A5	pipistrelle pygmée	Bosc Viel-Nipleau / Vallée de l'Hérault	LC	chiroptère
13/08/2018	A5	faucon crécerellette	Bosc Viel-Nipleau / Vallée de l'Hérault	VU	oiseau
15/10/2018	A5	rougegorge familier	Bosc Viel-Nipleau / Vallée de l'Hérault	LC	oiseau
18/10/2018	A3	Molosse de Cestoni	Bosc Viel-Nipleau / Vallée de l'Hérault	NT	chiroptère
30/10/2018	A5	perdrix rouge	Bosc Viel-Nipleau / Vallée de l'Hérault	LC	oiseau
16/05/2019	A3	busard cendré	Bosc Viel-Nipleau / Vallée de l'Hérault	NT	oiseau
23/05/2019	A3	faucon crécerellette	Bosc Viel-Nipleau / Vallée de l'Hérault	VU	oiseau
25/05/2010	E4	pipistrelle pygmée	La Conque	LC	chiroptère
01/07/2010	E2	busard cendré	La Conque	NT	oiseau
19/08/2010	E5	pipistrelle sp	La Conque	IND	chiroptère
19/08/2010	E1	pipistrelle sp	La Conque	IND	chiroptère
16/09/2010	E2	pipistrelle pygmée	La Conque	LC	chiroptère
16/09/2010	E2	pipistrelle pygmée	La Conque	LC	chiroptère
20/09/2010	E5	pipistrelle pygmée	La Conque	LC	chiroptère
20/09/2010	E4	pipistrelle pygmée	La Conque	LC	chiroptère
29/09/2010	E3	noctule de leisler	La Conque	NT	chiroptère
03/11/2010	E3	roitelet huppe	La Conque	NT	oiseau
12/05/2011	E3	chiroptère sp	La Conque	IND	chiroptère
10/08/2012	E3	martinet noir	La Conque	NT	oiseau
06/09/2012	E4	pipistrelle sp	La Conque	IND	chiroptère
10/09/2012	E3	pipistrelle sp	La Conque	IND	chiroptère
10/09/2012	E11	pipistrelle sp	La Conque	IND	chiroptère
01/10/2012	E11	pipistrelle commune	La Conque	NT	chiroptère
15/07/2013	E4	noctule de leisler	La Conque	NT	chiroptère
14/08/2013	E5	martinet noir	La Conque	NT	oiseau
05/09/2013	E3	pipistrelle de Nathusius	La Conque	NT	chiroptère
15/09/2014	E1	chiroptère sp	La Conque	IND	chiroptère
15/09/2014	E3	chiroptère sp	La Conque	IND	chiroptère
27/10/2014	E4	Pipit sp	La Conque	IND	oiseau
13/10/2015	E5	Pipistrelle commune	La Conque	NT	chiroptère
15/06/2015	E1	pipistrelle sp	La Conque	IND	chiroptère
18/05/2015	E2	Bruant proyer	La Conque	LC	oiseau
06/06/2016	E3	faucon crécerellette	La Conque	VU	oiseau

Date	Eolienne	Espèce	SAS	statut UICN France	taxon
15/09/2014	A3	chiroptère sp	Bosc Viel-Nipleau / Vallée de l'Hérault	IND	chiroptère
15/09/2014	E1	chiroptère sp	La Conque	IND	chiroptère
15/09/2014	E3	chiroptère sp	La Conque	IND	chiroptère
15/09/2014	V3	chiroptère sp	La Pierre	IND	chiroptère
15/09/2014	V4	chiroptère sp	La Pierre	IND	chiroptère
15/09/2014	V4	chiroptère sp	La Pierre	IND	chiroptère
15/09/2014	V4	chiroptère sp	La Pierre	IND	chiroptère
15/09/2014	V4	chiroptère sp	La Pierre	IND	chiroptère
15/09/2014	V4	chiroptère sp	La Pierre	IND	chiroptère
15/09/2014	V4	chiroptère sp	La Pierre	IND	chiroptère
15/09/2014	V4	chiroptère sp	La Pierre	IND	chiroptère
15/09/2014	V4	chiroptère sp	La Pierre	IND	chiroptère
15/09/2014	V4	chiroptère sp	La Pierre	IND	chiroptère
15/09/2014	V4	chiroptère sp	La Pierre	IND	chiroptère
15/09/2014	V5	chiroptère sp	Nipleau	IND	chiroptère
15/09/2014	V6	chiroptère sp	Nipleau	IND	chiroptère
15/09/2014	V6	chiroptère sp	Nipleau	IND	chiroptère
15/09/2014	V7	chiroptère sp	Nipleau	IND	chiroptère
15/09/2014	P2	chiroptère sp	Petite Moure	IND	chiroptère
22/09/2014	A5	chiroptère sp	Bosc Viel-Nipleau / Vallée de l'Hérault	IND	chiroptère
22/09/2014	A2	chiroptère sp	Bosc Viel-Nipleau / Vallée de l'Hérault	IND	chiroptère
06/10/2014	A7	chiroptère sp	Bosc Viel-Nipleau / Vallée de l'Hérault	IND	chiroptère
06/10/2014	A7	chiroptère sp	Bosc Viel-Nipleau / Vallée de l'Hérault	IND	chiroptère
06/10/2014	A7	chiroptère sp	Bosc Viel-Nipleau / Vallée de l'Hérault	IND	chiroptère
06/10/2014	A7	chiroptère sp	Bosc Viel-Nipleau / Vallée de l'Hérault	IND	chiroptère
06/10/2014	V4	chiroptère sp	La Pierre	IND	chiroptère
06/10/2014	V4	chiroptère sp	La Pierre	IND	chiroptère
09/10/2014	A6	noctule de leisler	Bosc Viel-Nipleau / Vallée de l'Hérault	NT	chiroptère
09/10/2014	V7	chiroptère sp	Nipleau	IND	chiroptère
09/10/2014	E6	chiroptère sp	Quatre Bornes	IND	chiroptère
13/10/2014	V1	chiroptère sp	La Pierre	IND	chiroptère
24/10/2014	A4	chiroptère sp	Bosc Viel-Nipleau / Vallée de l'Hérault	IND	chiroptère
24/10/2014	M3	chiroptère sp	Trois Frères	IND	chiroptère
27/10/2014	E4	Pipit sp	La Conque	IND	oiseau
01/10/2015	A4	pipistrelle sp	Bosc Viel-Nipleau / Vallée de l'Hérault	IND	chiroptère
01/10/2015	A3	pipistrelle sp	Bosc Viel-Nipleau / Vallée de l'Hérault	IND	chiroptère
01/10/2015	V4	Roitelet à triple bandeau	La Pierre	LC	oiseau
03/08/2015	E6	faucou crécerellette	Quatre Bornes	VU	oiseau
03/08/2015	M1	martinet noir	Trois Frères	NT	oiseau
03/09/2015	V2	pipistrelle sp	La Pierre	IND	chiroptère
04/05/2015	V5	pipistrelle de Kuhl	Nipleau	LC	chiroptère
07/05/2015	A3	Pouillot sp.	Bosc Viel-Nipleau / Vallée de l'Hérault	IND	oiseau
07/09/2015	A2	Noctule de leisler	Bosc Viel-Nipleau / Vallée de l'Hérault	NT	chiroptère
11/08/2015	V4	faucou crécerellette	La Pierre	VU	oiseau
12/05/2015	V5	busard cendré	Nipleau	NT	oiseau
12/05/2015	M1	busard cendré	Trois Frères	NT	oiseau
13/04/2015	V3	busard cendré	La Pierre	NT	oiseau
13/10/2015	A5	Etourneau sansonnet	Bosc Viel-Nipleau / Vallée de l'Hérault	LC	oiseau
13/10/2015	A5	pipistrelle sp	Bosc Viel-Nipleau / Vallée de l'Hérault	IND	chiroptère
13/10/2015	A5	Roitelet à triple bandeau	Bosc Viel-Nipleau / Vallée de l'Hérault	LC	oiseau
13/10/2015	A4	pipistrelle sp	Bosc Viel-Nipleau / Vallée de l'Hérault	IND	chiroptère
13/10/2015	A4	pipistrelle sp	Bosc Viel-Nipleau / Vallée de l'Hérault	IND	chiroptère
13/10/2015	E5	Pipistrelle commune	La Conque	NT	chiroptère
13/10/2015	V2	pipistrelle sp	La Pierre	IND	chiroptère
13/10/2015	V2	chiroptère sp	La Pierre	IND	chiroptère
13/10/2015	M1	Molosse de Cestoni	Trois Frères	NT	chiroptère

Date	Eolienne	Espèce	SAS	statut UICN France	taxon
14/08/2015	P1	faucou crécerellette	Petite Moure	VU	oiseau
15/06/2015	E1	pipistrelle sp	La Conque	IND	chiroptère
15/06/2015	V6	pipistrelle de Kuhl	Nipleau	LC	chiroptère
17/08/2015	V2	Vespère de Savi	La Pierre	LC	chiroptère
18/05/2015	E2	Bruant proyer	La Conque	LC	oiseau
20/08/2015	A1	chiroptère sp	Bosc Viel-Nipleau / Vallée de l'Hérault	IND	chiroptère
20/08/2015	A5	chiroptère sp	Bosc Viel-Nipleau / Vallée de l'Hérault	IND	chiroptère
20/08/2015	V1	martinet noir	La Pierre	NT	oiseau
21/04/2015	A2	pipistrelle de Kuhl	Bosc Viel-Nipleau / Vallée de l'Hérault	LC	chiroptère
21/05/2015	A5	Pipit rousseline	Bosc Viel-Nipleau / Vallée de l'Hérault	LC	oiseau
21/09/2015	A5	pipistrelle pygmée	Bosc Viel-Nipleau / Vallée de l'Hérault	LC	chiroptère
21/09/2015	A5	pipistrelle pygmée	Bosc Viel-Nipleau / Vallée de l'Hérault	LC	chiroptère
21/09/2015	M1	perdrix rouge	Trois Frères	LC	oiseau
21/10/2015	A3	pipistrelle sp	Bosc Viel-Nipleau / Vallée de l'Hérault	IND	chiroptère
23/04/2015	E10	Bruant proyer	Quatre Bornes	LC	oiseau
23/10/2015	V7	Roitelet à triple bandeau	Nipleau	LC	oiseau
24/08/2015	V6	faucou crécerellette	Nipleau	VU	oiseau
24/09/2015	V1	pipistrelle sp	La Pierre	IND	chiroptère
24/09/2015	V1	Roitelet à triple bandeau	La Pierre	LC	oiseau
27/04/2015	A6	martinet noir	Bosc Viel-Nipleau / Vallée de l'Hérault	NT	oiseau
28/05/2015	A4	Vespère de Savi	Bosc Viel-Nipleau / Vallée de l'Hérault	LC	chiroptère
28/07/2015	V1	martinet noir	La Pierre	NT	oiseau
28/07/2015	P1	chiroptère sp	Petite Moure	IND	chiroptère
28/07/2015	M2	martinet noir	Trois Frères	NT	oiseau
28/09/2015	A3	Linotte mélodieuse	Bosc Viel-Nipleau / Vallée de l'Hérault	VU	oiseau
28/09/2015	V7	pipistrelle sp	Nipleau	IND	chiroptère
28/09/2015	V6	Linotte mélodieuse	Nipleau	VU	oiseau
29/06/2015	A2	Rougequeue noir	Bosc Viel-Nipleau / Vallée de l'Hérault	LC	oiseau
29/07/2015	A5	faucou crécerellette	Bosc Viel-Nipleau / Vallée de l'Hérault	VU	oiseau
30/10/2015	A2	perdrix rouge	Bosc Viel-Nipleau / Vallée de l'Hérault	LC	oiseau
30/10/2015	A2	perdrix rouge	Bosc Viel-Nipleau / Vallée de l'Hérault	LC	oiseau
31/07/2015	A5	martinet noir	Bosc Viel-Nipleau / Vallée de l'Hérault	NT	oiseau
31/07/2015	V6	martinet noir	Nipleau	NT	oiseau
31/08/2015	A4	pipistrelle pygmée	Bosc Viel-Nipleau / Vallée de l'Hérault	LC	chiroptère
31/08/2015	A4	pipistrelle pygmée	Bosc Viel-Nipleau / Vallée de l'Hérault	LC	chiroptère
31/08/2015	A4	perdrix rouge	Bosc Viel-Nipleau / Vallée de l'Hérault	LC	oiseau
31/08/2015	V2	Noctule de leisler	La Pierre	NT	chiroptère
01/04/2016	A5	Fauvette passerinette	Bosc Viel-Nipleau / Vallée de l'Hérault	LC	oiseau
03/06/2016	A2	faucou crécerellette	Bosc Viel-Nipleau / Vallée de l'Hérault	VU	oiseau
04/10/2016	A3	Noctule de Leisler	Bosc Viel-Nipleau / Vallée de l'Hérault	NT	chiroptère
04/10/2016	V4	Noctule de Leisler	La Pierre	NT	chiroptère
04/10/2016	E6	pipistrelle pygmée	Quatre Bornes	LC	chiroptère
06/06/2016	A5	Bruant proyer	Bosc Viel-Nipleau / Vallée de l'Hérault	LC	oiseau
06/06/2016	E3	faucou crécerellette	La Conque	VU	oiseau
06/06/2016	E2	faucou crécerellette	La Conque	VU	oiseau
08/09/2016	A4	pipistrelle pygmée	Bosc Viel-Nipleau / Vallée de l'Hérault	LC	chiroptère
12/07/2016	V5	faucou crécerellette	Nipleau	VU	oiseau
12/07/2016	V6	pipistrelle pygmée	Nipleau	LC	chiroptère
12/07/2016	E7	faucou crécerellette	Quatre Bornes	VU	oiseau
12/08/2016	P3	martinet noir	Petite Moure	NT	oiseau
15/04/2016	V5	Fauvette à tête noire	Nipleau	LC	oiseau
15/04/2016	E10	pipistrelle pygmée	Quatre Bornes	LC	chiroptère
17/04/2016	A6	Hypolaïs polyglotte	Bosc Viel-Nipleau / Vallée de l'Hérault	LC	oiseau
19/04/2016	A4	pipistrelle pygmée	Bosc Viel-Nipleau / Vallée de l'Hérault	LC	chiroptère
20/06/2016	E3	faucou crécerellette	La Conque	VU	oiseau

Date	Eolienne	Espèce	SAS	statut UICN France	taxon
20/07/2016	V6	faucou crécerellette	Nipleau	VU	oiseau
22/06/2016	E6	faucou crécerellette	Quatre Bornes	VU	oiseau
22/09/2016	V3	perdrix rouge	La Pierre	LC	oiseau
23/05/2016	E4	Pipit rousseline	La Conque	LC	oiseau
25/07/2016	P3	martinet noir	Petite Moure	NT	oiseau
26/09/2016	M2	pipistrelle pygmée	Trois Frères	LC	chiroptère
01/06/2017	A1	pipistrelle sp	Bosc Viel-Nipleau / Vallée de l'Hérault	IND	chiroptère
02/05/2017	V3	perdrix rouge	La Pierre	LC	oiseau
02/10/2017	V6	perdrix rouge	Nipleau	LC	oiseau
02/11/2017	E1	Etourneau sansonnet	La Conque	LC	oiseau
05/10/2017	E1	pipistrelle pygmée	La Conque	LC	chiroptère
07/03/2017	V5	chiroptère sp	Nipleau	IND	chiroptère
07/09/2017	V2	Roitelet sp.	La Pierre	IND	oiseau
12/05/2017	E1	martinet noir	La Conque	NT	oiseau
12/06/2017	A2	busard cendré	Bosc Viel-Nipleau / Vallée de l'Hérault	NT	oiseau
12/06/2017	E7	faucou crécerellette	Quatre Bornes	VU	oiseau
13/04/2017	A3	faucou crécerellette	Bosc Viel-Nipleau / Vallée de l'Hérault	VU	oiseau
14/03/2017	M2	chiroptère sp	Trois Frères	IND	chiroptère
16/10/2017	A2	Etourneau sansonnet	Bosc Viel-Nipleau / Vallée de l'Hérault	LC	oiseau
16/10/2017	E9	pipistrelle pygmée	Quatre Bornes	LC	chiroptère
16/10/2017	E10	Rougequeue noir	Quatre Bornes	LC	oiseau
20/10/2017	A7	pipistrelle sp	Bosc Viel-Nipleau / Vallée de l'Hérault	IND	chiroptère
20/10/2017	M2	Fauvette à tête noire	Trois Frères	LC	oiseau
20/10/2017	M2	rougegorge familier	Trois Frères	LC	oiseau
23/03/2017	A5	Roitelet à triple bandeau	Bosc Viel-Nipleau / Vallée de l'Hérault	LC	oiseau
23/05/2017	A4	Noctule de Leisler	Bosc Viel-Nipleau / Vallée de l'Hérault	NT	chiroptère
23/05/2017	E3	Pipit rousseline	La Conque	LC	oiseau
24/04/2017	E8	chiroptère sp	Quatre Bornes	IND	chiroptère
24/07/2017	A7	faucou crécerellette	Bosc Viel-Nipleau / Vallée de l'Hérault	VU	oiseau
24/07/2017	M3	faucou crécerellette	Trois Frères	VU	oiseau
25/09/2017	E1	pipistrelle de Kuhl	La Conque	LC	chiroptère
25/09/2017	E2	Noctule de Leisler	La Conque	NT	chiroptère
25/09/2017	E11	pipistrelle pygmée	La Conque	LC	chiroptère
27/07/2017	V2	martinet noir	La Pierre	NT	oiseau
27/07/2017	M1	Faucou crécerelle	Trois Frères	NT	oiseau
29/05/2017	V4	Noctule de Leisler	La Pierre	NT	chiroptère
31/07/2017	A4	martinet noir	Bosc Viel-Nipleau / Vallée de l'Hérault	NT	oiseau
31/07/2017	V1	busard cendré	La Pierre	NT	oiseau
31/07/2017	E7	pipistrelle pygmée	Quatre Bornes	LC	chiroptère
31/08/2017	E3	chiroptère sp	La Conque	IND	chiroptère
05/03/2018	A1	Bruant proyer	Bosc Viel-Nipleau / Vallée de l'Hérault	LC	oiseau
08/03/2018	V2	Alouette lulu	La Pierre	LC	oiseau
08/03/2018	E7	faucou crécerellette	Quatre Bornes	VU	oiseau
12/03/2018	A3	Bergeronnette grise	Bosc Viel-Nipleau / Vallée de l'Hérault	LC	oiseau
12/03/2018	V1	rougegorge familier	La Pierre	LC	oiseau
12/03/2018	V3	Grive musicienne	La Pierre	LC	oiseau
12/03/2018	V5	Bécasse des bois	Nipleau	LC	oiseau
12/03/2018	M2	rougegorge familier	Trois Frères	LC	oiseau
15/03/2018	V3	Grive musicienne	La Pierre	LC	oiseau
15/03/2018	P2	Grive musicienne	Petite Moure	LC	oiseau
19/03/2018	A3	perdrix rouge	Bosc Viel-Nipleau / Vallée de l'Hérault	LC	oiseau
29/03/2018	A6	Fauvette mélanocéphale	Bosc Viel-Nipleau / Vallée de l'Hérault	NT	oiseau
03/04/2018	V1	pipistrelle pygmée	La Pierre	LC	chiroptère
06/04/2018	A3	pipistrelle pygmée	Bosc Viel-Nipleau / Vallée de l'Hérault	LC	chiroptère
09/04/2018	A1	Fauvette à tête noire	Bosc Viel-Nipleau / Vallée de l'Hérault	LC	oiseau

Date	Eolienne	Espèce	SAS	statut UICN France	taxon
09/04/2018	A4	martinet noir	Bosc Viel-Nipleau / Vallée de l'Hérault	NT	oiseau
27/04/2018	A2	busard cendré	Bosc Viel-Nipleau / Vallée de l'Hérault	NT	oiseau
11/05/2018	E11	martinet noir	La Conque	NT	oiseau
11/05/2018	V2	busard cendré	La Pierre	NT	oiseau
16/05/2018	A4	passereau sp	Bosc Viel-Nipleau / Vallée de l'Hérault	IND	oiseau
22/05/2018	A6	Gobemouche noir	Bosc Viel-Nipleau / Vallée de l'Hérault	VU	oiseau
22/05/2018	A2	pipistrelle sp	Bosc Viel-Nipleau / Vallée de l'Hérault	IND	chiroptère
22/05/2018	V2	pipistrelle sp	La Pierre	IND	chiroptère
22/05/2018	P2	pipistrelle sp	Petite Moure	IND	chiroptère
23/05/2018	E3	pipistrelle sp	La Conque	IND	chiroptère
04/06/2018	A7	perdrix rouge	Bosc Viel-Nipleau / Vallée de l'Hérault	LC	oiseau
04/06/2018	A6	pipistrelle sp	Bosc Viel-Nipleau / Vallée de l'Hérault	IND	chiroptère
08/06/2018	A4	passereau sp	Bosc Viel-Nipleau / Vallée de l'Hérault	IND	oiseau
18/06/2018	A2	faucou crécerellette	Bosc Viel-Nipleau / Vallée de l'Hérault	VU	oiseau
25/06/2018	A6	pipistrelle sp	Bosc Viel-Nipleau / Vallée de l'Hérault	IND	chiroptère
03/07/2018	E8	busard cendré	Quatre Bornes	NT	oiseau
09/07/2018	E11	faucou crécerellette	La Conque	VU	oiseau
09/07/2018	V4	martinet noir	La Pierre	NT	oiseau
12/07/2018	A2	pipistrelle sp	Bosc Viel-Nipleau / Vallée de l'Hérault	IND	chiroptère
12/07/2018	E9	martinet noir	Quatre Bornes	NT	oiseau
16/07/2018	V3	martinet noir	La Pierre	NT	oiseau
26/07/2018	V3	chiroptère sp	La Pierre	IND	chiroptère
30/07/2018	A5	martinet noir	Bosc Viel-Nipleau / Vallée de l'Hérault	NT	oiseau
30/07/2018	A1	Pipistrelle commune	Bosc Viel-Nipleau / Vallée de l'Hérault	NT	chiroptère
30/07/2018	A5	pipistrelle pygmée	Bosc Viel-Nipleau / Vallée de l'Hérault	LC	chiroptère
30/07/2018	V6	Vautour fauve	Nipleau	LC	oiseau
02/08/2018	E1	pipistrelle pygmée	La Conque	LC	chiroptère
13/08/2018	A5	faucou crécerellette	Bosc Viel-Nipleau / Vallée de l'Hérault	VU	oiseau
17/08/2018	V4	Vespère de Savi	La Pierre	LC	chiroptère
23/08/2018	E11	pipistrelle de Kuhl	La Conque	LC	chiroptère
06/09/2018	E10	pipistrelle sp	Quatre Bornes	IND	chiroptère
13/09/2018	P1	pipistrelle pygmée	Petite Moure	LC	chiroptère
13/09/2018	M1	pipistrelle pygmée	Trois Frères	LC	chiroptère
24/09/2018	E7	perdrix rouge	Quatre Bornes	LC	oiseau
24/09/2018	E7	Noctule de Leisler	Quatre Bornes	NT	chiroptère
15/10/2018	A5	rougegorge familier	Bosc Viel-Nipleau / Vallée de l'Hérault	LC	oiseau
18/10/2018	A3	Molosse de Cestoni	Bosc Viel-Nipleau / Vallée de l'Hérault	NT	chiroptère
30/10/2018	A5	perdrix rouge	Bosc Viel-Nipleau / Vallée de l'Hérault	LC	oiseau
06/05/2019	V2	busard cendré	La Pierre	NT	oiseau
13/05/2019	V4	faucou crécerellette	La Pierre	VU	oiseau
16/05/2019	A3	busard cendré	Bosc Viel-Nipleau / Vallée de l'Hérault	NT	oiseau
23/05/2019	A3	faucou crécerellette	Bosc Viel-Nipleau / Vallée de l'Hérault	VU	oiseau
27/05/2019	V1	faucou crécerellette	La Pierre	VU	oiseau
28/06/2019	E8	faucou crécerellette	Quatre Bornes	VU	oiseau
01/07/2019	V5	busard cendré	Nipleau	NT	oiseau

Ann 2

Date	Eolienne	Espèce	SAS	statut UICN France	taxon
12/05/2010	P1	martinet noir	Petite Moure	NT	oiseau
25/05/2010	E4	pipistrelle pygmée	La Conque	LC	chiroptère
16/06/2010	E6	pipistrelle commune	Quatre Bornes	NT	chiroptère
16/06/2010	E6	pipistrelle pygmée	Quatre Bornes	LC	chiroptère
24/06/2010	M1	martinet noir	Trois Frères	NT	oiseau
01/07/2010	E2	busard cendré	La Conque	NT	oiseau
19/08/2010	E5	pipistrelle sp	La Conque	IND	chiroptère
19/08/2010	E1	pipistrelle sp	La Conque	IND	chiroptère
16/09/2010	E2	pipistrelle pygmée	La Conque	LC	chiroptère
16/09/2010	E2	pipistrelle pygmée	La Conque	LC	chiroptère
20/09/2010	E5	pipistrelle pygmée	La Conque	LC	chiroptère
20/09/2010	E4	pipistrelle pygmée	La Conque	LC	chiroptère
29/09/2010	E3	noctule de leisler	La Conque	NT	chiroptère
29/09/2010	P1	perdrix rouge	Petite Moure	LC	oiseau
27/10/2010	E7	linotte mélodieuse	Quatre Bornes	VU	oiseau
03/11/2010	E3	roitelet huppe	La Conque	NT	oiseau
02/03/2011	v3	perdrix rouge	La Pierre	LC	oiseau
18/03/2011	v2	bruant proyer	La Pierre	LC	oiseau
12/05/2011	E3	chiroptère sp	La Conque	IND	chiroptère
25/05/2011	E9	perdrix rouge	Quatre Bornes	LC	oiseau
01/07/2011	v3	faucou crécerellette	La Pierre	VU	oiseau
07/09/2011	v5	pipistrelle sp	Nipleau	IND	chiroptère
14/09/2011	v2	pipistrelle sp	La Pierre	IND	chiroptère
22/09/2011	E10	faucou crécerellette	Quatre Bornes	VU	oiseau
03/04/2012	M3	martin pêcheur	Trois Frères	VU	oiseau
10/04/2012	v1	busard cendré	La Pierre	NT	oiseau
13/04/2012	v2	busard cendré	La Pierre	NT	oiseau
30/04/2012	v1	gobemouche noir	La Pierre	VU	oiseau
07/05/2012	m1	martinet noir	Trois Frères	NT	oiseau
11/05/2012	v6	faucou crécerelle	Nipleau	NT	oiseau
15/05/2012	v1	busard cendré	La Pierre	NT	oiseau
18/05/2012	p1	gobemouche gris	Petite Moure	NT	oiseau
28/05/2012	v2	busard cendré	La Pierre	NT	oiseau
07/06/2012	M2	pipistrelle sp	Trois Frères	IND	chiroptère
26/06/2012	v7	martinet noir	Nipleau	NT	oiseau
29/06/2012	v3	faucou crécerellette	La Pierre	VU	oiseau
09/07/2012	v2	busard cendré	La Pierre	NT	oiseau
23/07/2012	v4	martinet noir	La Pierre	NT	oiseau
07/08/2012	v5	faucou crécerellette	Nipleau	VU	oiseau
10/08/2012	E3	martinet noir	La Conque	NT	oiseau
13/08/2012	v3	faucou crécerellette	La Pierre	VU	oiseau
23/08/2012	p1	noctule de leisler	Petite Moure	NT	chiroptère
27/08/2012	v2	martinet noir	La Pierre	NT	oiseau
27/08/2012	p3	martinet noir	Petite Moure	NT	oiseau
29/08/2012	E10	guépier d'Europe	Quatre Bornes	LC	oiseau
06/09/2012	E4	pipistrelle sp	La Conque	IND	chiroptère
06/09/2012	v4	pipistrelle sp	La Pierre	IND	chiroptère
06/09/2012	v4	pipistrelle sp	La Pierre	IND	chiroptère
06/09/2012	v5	pipistrelle sp	Nipleau	IND	chiroptère
06/09/2012	v5	pipistrelle sp	Nipleau	IND	chiroptère
06/09/2012	v6	pipistrelle sp	Nipleau	IND	chiroptère
06/09/2012	v7	noctule de leisler	Nipleau	NT	chiroptère
10/09/2012	E3	pipistrelle sp	La Conque	IND	chiroptère
10/09/2012	E11	pipistrelle sp	La Conque	IND	chiroptère
10/09/2012	v7	pipistrelle sp	Nipleau	IND	chiroptère

Date	Eolienne	Espèce	SAS	statut UICN France	taxon
17/09/2012	v7	pipistrelle pygmée	Nipleau	LC	chiroptère
01/10/2012	E11	pipistrelle commune	La Conque	NT	chiroptère
11/10/2012	v5	pipistrelle sp	Nipleau	IND	chiroptère
22/04/2013	v2	faucou crécerellette	La Pierre	VU	oiseau
02/05/2013	v3	busard cendré	La Pierre	NT	oiseau
06/05/2013	v2	faucou crécerellette	La Pierre	VU	oiseau
21/05/2013	v1	faucou crécerellette	La Pierre	VU	oiseau
24/05/2013	v3	faucou crécerellette	La Pierre	VU	oiseau
13/06/2013	v7	vespère de Savi	Nipleau	LC	chiroptère
20/06/2013	v2	faucou crécerellette	La Pierre	VU	oiseau
20/06/2013	v2	vespère de Savi	La Pierre	LC	chiroptère
02/07/2013	M3	pipit rousseline	Trois Frères	LC	oiseau
15/07/2013	E4	noctule de leisler	La Conque	NT	chiroptère
08/08/2013	p2	faucou crécerellette	Petite Moure	VU	oiseau
08/08/2013	M2	faucou crécerellette	Trois Frères	VU	oiseau
08/08/2013	M3	martinet noir	Trois Frères	NT	oiseau
14/08/2013	E5	martinet noir	La Conque	NT	oiseau
14/08/2013	E6	martinet noir	Quatre Bornes	NT	oiseau
14/08/2013	M1	faucou crécerellette	Trois Frères	VU	oiseau
22/08/2013	V7	vespère de Savi	Nipleau	LC	chiroptère
26/08/2013	E10	guépier d'Europe	Quatre Bornes	LC	oiseau
29/08/2013	V4	pipistrelle commune	La Pierre	NT	chiroptère
29/08/2013	V7	pipistrelle de Nathusius	Nipleau	NT	chiroptère
02/09/2013	V5	noctule de leisler	Nipleau	NT	chiroptère
02/09/2013	M3	faucou spp	Trois Frères	IND	oiseau
05/09/2013	E3	pipistrelle de Nathusius	La Conque	NT	chiroptère
23/09/2013	V7	roitelet huppe	Nipleau	NT	oiseau
01/10/2013	V4	pipistrelle pygmée	La Pierre	LC	chiroptère
04/10/2013	V5	noctule de leisler	Nipleau	NT	chiroptère
10/10/2013	M1	pipistrelle de Kuhl	Trois Frères	LC	chiroptère
15/10/2013	V4	passereau sp	La Pierre	IND	oiseau
15/10/2013	V4	pipistrelle de Nathusius	La Pierre	NT	chiroptère
18/10/2013	M2	chiroptère sp	Trois Frères	IND	chiroptère
31/10/2013	M2	rougegorge familier	Trois Frères	LC	oiseau
26/03/2014	V6	perdrix rouge	Nipleau	LC	oiseau
10/04/2014	V7	Alouette lulu	Nipleau	LC	oiseau
06/05/2014	V2	busard cendré	La Pierre	NT	oiseau
09/05/2014	V7	Tarier pâle	Nipleau	NT	oiseau
30/06/2014	V3	faucou crécerellette	La Pierre	VU	oiseau
30/06/2014	V3	faucou crécerellette	La Pierre	VU	oiseau
03/07/2014	M3	faucou crécerellette	Trois Frères	VU	oiseau
10/07/2014	V4	perdrix rouge	La Pierre	LC	oiseau
15/07/2014	V2	busard cendré	La Pierre	NT	oiseau
17/07/2014	M2	martinet noir	Trois Frères	NT	oiseau
23/07/2014	A7	martinet noir	Bosc Viel-Nipleau / Vallée de l'Hérault	NT	oiseau
24/07/2014	V4	busard cendré	La Pierre	NT	oiseau
24/07/2014	V5	faucou crécerellette	Nipleau	VU	oiseau
28/07/2014	V3	faucou crécerellette	La Pierre	VU	oiseau
05/08/2014	V1	martinet noir	La Pierre	NT	oiseau
05/08/2014	V5	martinet noir	Nipleau	NT	oiseau
29/08/2014	A1	chiroptère sp	Bosc Viel-Nipleau / Vallée de l'Hérault	IND	chiroptère
11/09/2014	A3	chiroptère sp	Bosc Viel-Nipleau / Vallée de l'Hérault	IND	chiroptère
15/09/2014	A6	chiroptère sp	Bosc Viel-Nipleau / Vallée de l'Hérault	IND	chiroptère
15/09/2014	A1	chiroptère sp	Bosc Viel-Nipleau / Vallée de l'Hérault	IND	chiroptère
15/09/2014	A1	chiroptère sp	Bosc Viel-Nipleau / Vallée de l'Hérault	IND	chiroptère

Date	Eolienne	Espèce	SAS	statut UICN France	taxon
06/06/2016	E2	faucou crécerellette	La Conque	VU	oiseau
20/06/2016	E3	faucou crécerellette	La Conque	VU	oiseau
23/05/2016	E4	Pipit rousseline	La Conque	LC	oiseau
02/11/2017	E1	Etourneau sansonnet	La Conque	LC	oiseau
05/10/2017	E1	pipistrelle pygmée	La Conque	LC	chiroptère
12/05/2017	E1	martinet noir	La Conque	NT	oiseau
23/05/2017	E3	Pipit rousseline	La Conque	LC	oiseau
25/09/2017	E1	pipistrelle de Kuhl	La Conque	LC	chiroptère
25/09/2017	E2	Noctule de Leisler	La Conque	NT	chiroptère
25/09/2017	E11	pipistrelle pygmée	La Conque	LC	chiroptère
31/08/2017	E3	chiroptère sp	La Conque	IND	chiroptère
11/05/2018	E11	martinet noir	La Conque	NT	oiseau
23/05/2018	E3	pipistrelle sp	La Conque	IND	chiroptère
09/07/2018	E11	faucou crécerellette	La Conque	VU	oiseau
02/08/2018	E1	pipistrelle pygmée	La Conque	LC	chiroptère
23/08/2018	E11	pipistrelle de Kuhl	La Conque	LC	chiroptère
02/03/2011	v3	perdrix rouge	La Pierre	LC	oiseau
18/03/2011	v2	bruant proyer	La Pierre	LC	oiseau
01/07/2011	v3	faucou crécerellette	La Pierre	VU	oiseau
14/09/2011	v2	pipistrelle sp	La Pierre	IND	chiroptère
10/04/2012	v1	busard cendré	La Pierre	NT	oiseau
13/04/2012	v2	busard cendré	La Pierre	NT	oiseau
30/04/2012	v1	gobemouche noir	La Pierre	VU	oiseau
15/05/2012	v1	busard cendré	La Pierre	NT	oiseau
28/05/2012	v2	busard cendré	La Pierre	NT	oiseau
29/06/2012	v3	faucou crécerellette	La Pierre	VU	oiseau
09/07/2012	v2	busard cendré	La Pierre	NT	oiseau
23/07/2012	v4	martinet noir	La Pierre	NT	oiseau
13/08/2012	v3	faucou crécerellette	La Pierre	VU	oiseau
27/08/2012	v2	martinet noir	La Pierre	NT	oiseau
06/09/2012	v4	pipistrelle sp	La Pierre	IND	chiroptère
06/09/2012	v4	pipistrelle sp	La Pierre	IND	chiroptère
22/04/2013	v2	faucou crécerellette	La Pierre	VU	oiseau
02/05/2013	v3	busard cendré	La Pierre	NT	oiseau
06/05/2013	v2	faucou crécerellette	La Pierre	VU	oiseau
21/05/2013	v1	faucou crécerellette	La Pierre	VU	oiseau
24/05/2013	v3	faucou crécerellette	La Pierre	VU	oiseau
20/06/2013	v2	faucou crécerellette	La Pierre	VU	oiseau
20/06/2013	v2	vespère de Savi	La Pierre	LC	chiroptère
29/08/2013	V4	pipistrelle commune	La Pierre	NT	chiroptère
01/10/2013	V4	pipistrelle pygmée	La Pierre	LC	chiroptère
15/10/2013	V4	passereau sp	La Pierre	IND	oiseau
15/10/2013	V4	pipistrelle de Nathusius	La Pierre	NT	chiroptère
06/05/2014	V2	busard cendré	La Pierre	NT	oiseau
30/06/2014	V3	faucou crécerellette	La Pierre	VU	oiseau
30/06/2014	V3	faucou crécerellette	La Pierre	VU	oiseau
10/07/2014	V4	perdrix rouge	La Pierre	LC	oiseau
15/07/2014	V2	busard cendré	La Pierre	NT	oiseau
24/07/2014	V4	busard cendré	La Pierre	NT	oiseau
28/07/2014	V3	faucou crécerellette	La Pierre	VU	oiseau
05/08/2014	V1	martinet noir	La Pierre	NT	oiseau
15/09/2014	V3	chiroptère sp	La Pierre	IND	chiroptère
15/09/2014	V4	chiroptère sp	La Pierre	IND	chiroptère
15/09/2014	V4	chiroptère sp	La Pierre	IND	chiroptère
15/09/2014	V4	chiroptère sp	La Pierre	IND	chiroptère

Date	Eolienne	Espèce	SAS	statut UICN France	taxon
15/09/2014	V4	chiroptère sp	La Pierre	IND	chiroptere
15/09/2014	V4	chiroptère sp	La Pierre	IND	chiroptere
15/09/2014	V4	chiroptère sp	La Pierre	IND	chiroptere
15/09/2014	V4	chiroptère sp	La Pierre	IND	chiroptere
15/09/2014	v4	chiroptère sp	La Pierre	IND	chiroptere
15/09/2014	V4	chiroptère sp	La Pierre	IND	chiroptere
06/10/2014	V4	chiroptère sp	La Pierre	IND	chiroptere
06/10/2014	V4	chiroptère sp	La Pierre	IND	chiroptere
13/10/2014	V1	chiroptère sp	La Pierre	IND	chiroptere
01/10/2015	V4	Roitelet à triple bandeau	La Pierre	LC	oiseau
03/09/2015	V2	pipistrelle sp	La Pierre	IND	chiroptere
11/08/2015	V4	faucon crécerellette	La Pierre	VU	oiseau
13/04/2015	V3	busard cendré	La Pierre	NT	oiseau
13/10/2015	V2	pipistrelle sp	La Pierre	IND	chiroptere
13/10/2015	V2	chiroptère sp	La Pierre	IND	chiroptere
17/08/2015	V2	Vespère de Savi	La Pierre	LC	chiroptere
20/08/2015	V1	martinet noir	La Pierre	NT	oiseau
24/09/2015	V1	pipistrelle sp	La Pierre	IND	chiroptere
24/09/2015	V1	Roitelet à triple bandeau	La Pierre	LC	oiseau
28/07/2015	V1	martinet noir	La Pierre	NT	oiseau
31/08/2015	V2	Noctule de leisler	La Pierre	NT	chiroptere
04/10/2016	V4	Noctule de Leisler	La Pierre	NT	chiroptere
22/09/2016	V3	perdrix rouge	La Pierre	LC	oiseau
02/05/2017	V3	perdrix rouge	La Pierre	LC	oiseau
07/09/2017	V2	Roitelet sp.	La Pierre	IND	oiseau
27/07/2017	V2	martinet noir	La Pierre	NT	oiseau
29/05/2017	V4	Noctule de Leisler	La Pierre	NT	chiroptere
31/07/2017	V1	busard cendré	La Pierre	NT	oiseau
08/03/2018	V2	Alouette lulu	La Pierre	LC	oiseau
12/03/2018	V1	rougegorge familier	La Pierre	LC	oiseau
12/03/2018	V3	Grive musicienne	La Pierre	LC	oiseau
15/03/2018	V3	Grive musicienne	La Pierre	LC	oiseau
03/04/2018	V1	pipistrelle pygmée	La Pierre	LC	chiroptere
11/05/2018	V2	busard cendré	La Pierre	NT	oiseau
22/05/2018	V2	pipistrelle sp	La Pierre	IND	chiroptere
09/07/2018	V4	martinet noir	La Pierre	NT	oiseau
16/07/2018	V3	martinet noir	La Pierre	NT	oiseau
26/07/2018	V3	chiroptère sp	La Pierre	IND	chiroptere
17/08/2018	V4	Vespère de Savi	La Pierre	LC	chiroptere
06/05/2019	V2	busard cendré	La Pierre	NT	oiseau
13/05/2019	V4	faucon crécerellette	La Pierre	VU	oiseau
27/05/2019	V1	faucon crécerellette	La Pierre	VU	oiseau
07/09/2011	v5	pipistrelle sp	Nipleau	IND	chiroptere
11/05/2012	v6	faucon crécerelle	Nipleau	NT	oiseau
26/06/2012	v7	martinet noir	Nipleau	NT	oiseau
07/08/2012	v5	faucon crécerellette	Nipleau	VU	oiseau
06/09/2012	v5	pipistrelle sp	Nipleau	IND	chiroptere
06/09/2012	v5	pipistrelle sp	Nipleau	IND	chiroptere
06/09/2012	v6	pipistrelle sp	Nipleau	IND	chiroptere
06/09/2012	v7	noctule de leisler	Nipleau	NT	chiroptere
10/09/2012	v7	pipistrelle sp	Nipleau	IND	chiroptere
17/09/2012	v7	pipistrelle pygmée	Nipleau	LC	chiroptere
11/10/2012	v5	pipistrelle sp	Nipleau	IND	chiroptere
13/06/2013	v7	vespère de Savi	Nipleau	LC	chiroptere
22/08/2013	V7	vespère de Savi	Nipleau	LC	chiroptere

Date	Eolienne	Espèce	SAS	statut UICN France	taxon
29/08/2013	V7	pipistrelle de Nathusius	Nipleau	NT	chiroptère
02/09/2013	V5	noctule de leisler	Nipleau	NT	chiroptère
23/09/2013	V7	roitelet huppe	Nipleau	NT	oiseau
04/10/2013	V5	noctule de leisler	Nipleau	NT	chiroptère
26/03/2014	V6	perdrix rouge	Nipleau	LC	oiseau
10/04/2014	V7	Alouette lulu	Nipleau	LC	oiseau
09/05/2014	V7	Tarier pâle	Nipleau	NT	oiseau
24/07/2014	V5	faucon crécerellette	Nipleau	VU	oiseau
05/08/2014	V5	martinet noir	Nipleau	NT	oiseau
15/09/2014	V5	chiroptère sp	Nipleau	IND	chiroptère
15/09/2014	V6	chiroptère sp	Nipleau	IND	chiroptère
15/09/2014	V6	chiroptère sp	Nipleau	IND	chiroptère
15/09/2014	V7	chiroptère sp	Nipleau	IND	chiroptère
09/10/2014	V7	chiroptère sp	Nipleau	IND	chiroptère
04/05/2015	V5	pipistrelle de Kuhl	Nipleau	LC	chiroptère
12/05/2015	V5	busard cendré	Nipleau	NT	oiseau
15/06/2015	V6	pipistrelle de Kuhl	Nipleau	LC	chiroptère
23/10/2015	V7	Roitelet à triple bandeau	Nipleau	LC	oiseau
24/08/2015	V6	faucon crécerellette	Nipleau	VU	oiseau
28/09/2015	V7	pipistrelle sp	Nipleau	IND	chiroptère
28/09/2015	V6	Linotte mélodieuse	Nipleau	VU	oiseau
31/07/2015	V6	martinet noir	Nipleau	NT	oiseau
12/07/2016	V5	faucon crécerellette	Nipleau	VU	oiseau
12/07/2016	V6	pipistrelle pygmée	Nipleau	LC	chiroptère
15/04/2016	V5	Fauvette à tête noire	Nipleau	LC	oiseau
20/07/2016	V6	faucon crécerellette	Nipleau	VU	oiseau
02/10/2017	V6	perdrix rouge	Nipleau	LC	oiseau
07/03/2017	V5	chiroptère sp	Nipleau	IND	chiroptère
12/03/2018	V5	Bécasse des bois	Nipleau	LC	oiseau
30/07/2018	V6	Vautour fauve	Nipleau	LC	oiseau
01/07/2019	V5	busard cendré	Nipleau	NT	oiseau
12/05/2010	P1	martinet noir	Petite Moure	NT	oiseau
29/09/2010	P1	perdrix rouge	Petite Moure	LC	oiseau
18/05/2012	p1	gobemouche gris	Petite Moure	NT	oiseau
23/08/2012	p1	noctule de leisler	Petite Moure	NT	chiroptère
27/08/2012	p3	martinet noir	Petite Moure	NT	oiseau
08/08/2013	p2	faucon crécerellette	Petite Moure	VU	oiseau
15/09/2014	P2	chiroptère sp	Petite Moure	IND	chiroptère
14/08/2015	P1	faucon crécerellette	Petite Moure	VU	oiseau
28/07/2015	P1	chiroptère sp	Petite Moure	IND	chiroptère
12/08/2016	P3	martinet noir	Petite Moure	NT	oiseau
25/07/2016	P3	martinet noir	Petite Moure	NT	oiseau
15/03/2018	P2	Grive musicienne	Petite Moure	LC	oiseau
22/05/2018	P2	pipistrelle sp	Petite Moure	IND	chiroptère
13/09/2018	P1	pipistrelle pygmée	Petite Moure	LC	chiroptère
16/06/2010	E6	pipistrelle commune	Quatre Bornes	NT	chiroptère
16/06/2010	E6	pipistrelle pygmée	Quatre Bornes	LC	chiroptère
27/10/2010	E7	linotte mélodieuse	Quatre Bornes	VU	oiseau
25/05/2011	E9	perdrix rouge	Quatre Bornes	LC	oiseau
22/09/2011	E10	faucon crécerellette	Quatre Bornes	VU	oiseau
29/08/2012	E10	guépier d'Europe	Quatre Bornes	LC	oiseau
14/08/2013	E6	martinet noir	Quatre Bornes	NT	oiseau
26/08/2013	E10	guépier d'Europe	Quatre Bornes	LC	oiseau
09/10/2014	E6	chiroptère sp	Quatre Bornes	IND	chiroptère
03/08/2015	E6	faucon crécerellette	Quatre Bornes	VU	oiseau

Date	Eolienne	Espèce	SAS	statut UICN France	taxon
23/04/2015	E10	Bruant proyer	Quatre Bornes	LC	oiseau
04/10/2016	E6	pipistrelle pygmée	Quatre Bornes	LC	chiroptère
12/07/2016	E7	faucon crécerellette	Quatre Bornes	VU	oiseau
15/04/2016	E10	pipistrelle pygmée	Quatre Bornes	LC	chiroptère
22/06/2016	E6	faucon crécerellette	Quatre Bornes	VU	oiseau
12/06/2017	E7	faucon crécerellette	Quatre Bornes	VU	oiseau
16/10/2017	E9	pipistrelle pygmée	Quatre Bornes	LC	chiroptère
16/10/2017	E10	Rougequeue noir	Quatre Bornes	LC	oiseau
24/04/2017	E8	chiroptère sp	Quatre Bornes	IND	chiroptère
31/07/2017	E7	pipistrelle pygmée	Quatre Bornes	LC	chiroptère
08/03/2018	E7	faucon crécerellette	Quatre Bornes	VU	oiseau
03/07/2018	E8	busard cendré	Quatre Bornes	NT	oiseau
12/07/2018	E9	martinet noir	Quatre Bornes	NT	oiseau
06/09/2018	E10	pipistrelle sp	Quatre Bornes	IND	chiroptère
24/09/2018	E7	perdrix rouge	Quatre Bornes	LC	oiseau
24/09/2018	E7	Noctule de Leisler	Quatre Bornes	NT	chiroptère
28/06/2019	E8	faucon crécerellette	Quatre Bornes	VU	oiseau
24/06/2010	M1	martinet noir	Trois Frères	NT	oiseau
03/04/2012	M3	martin pêcheur	Trois Frères	VU	oiseau
07/05/2012	m1	martinet noir	Trois Frères	NT	oiseau
07/06/2012	M2	pipistrelle sp	Trois Frères	IND	chiroptère
02/07/2013	M3	pipit rousseline	Trois Frères	LC	oiseau
08/08/2013	M2	faucon crécerellette	Trois Frères	VU	oiseau
08/08/2013	M3	martinet noir	Trois Frères	NT	oiseau
14/08/2013	M1	faucon crécerellette	Trois Frères	VU	oiseau
02/09/2013	M3	faucon spp	Trois Frères	IND	oiseau
10/10/2013	M1	pipistrelle de Kuhl	Trois Frères	LC	chiroptère
18/10/2013	M2	chiroptère sp	Trois Frères	IND	chiroptère
31/10/2013	M2	rougegorge familier	Trois Frères	LC	oiseau
03/07/2014	M3	faucon crécerellette	Trois Frères	VU	oiseau
17/07/2014	M2	martinet noir	Trois Frères	NT	oiseau
24/10/2014	M3	chiroptère sp	Trois Frères	IND	chiroptère
03/08/2015	M1	martinet noir	Trois Frères	NT	oiseau
12/05/2015	M1	busard cendré	Trois Frères	NT	oiseau
13/10/2015	M1	Molosse de Cestoni	Trois Frères	NT	chiroptère
21/09/2015	M1	perdrix rouge	Trois Frères	LC	oiseau
28/07/2015	M2	martinet noir	Trois Frères	NT	oiseau
26/09/2016	M2	pipistrelle pygmée	Trois Frères	LC	chiroptère
14/03/2017	M2	chiroptère sp	Trois Frères	IND	chiroptère
20/10/2017	M2	Fauvette à tête noire	Trois Frères	LC	oiseau
20/10/2017	M2	rougegorge familier	Trois Frères	LC	oiseau
24/07/2017	M3	faucon crécerellette	Trois Frères	VU	oiseau
27/07/2017	M1	Faucon crécerelle	Trois Frères	NT	oiseau
12/03/2018	M2	rougegorge familier	Trois Frères	LC	oiseau
13/09/2018	M1	pipistrelle pygmée	Trois Frères	LC	chiroptère